

VILLA MASSOT :  
LA CONCERTATION  
EST LANCÉE P. 7

MESURES  
D'AMÉNAGEMENT DU  
BOIS DU BOUSQUET P. 12

CONSEIL MUNICIPAL DES  
ENFANTS : LA NOUVELLE  
ÉQUIPE ÉLUE ! P. 25



# mém'Orens

N° 261 - JANVIER-FÉVRIER 2022

avec VOUS

*Bonne et  
heureuse  
année*



LE TISSU ASSOCIATIF DE SAINT-ORENS,  
UN ENJEU DU VIVRE ENSEMBLE

P. 8

 Saint-Orens  
de Gameville  
[www.ville-saint-orens.fr](http://www.ville-saint-orens.fr)



- 1 Belle réussite pour le **premier Salon Emploi Handicap** organisé le 19 novembre à l'initiative de David Renvazé, Délégué à l'Accompagnement et à la Valorisation du Handicap : plus de 220 visiteurs, 23 stands et une conférence très suivie.
- 2 **Marché de Noël** : week-end festif et chaleureux organisé conjointement par la Ville et le comité des fêtes : chants de Noël, contes pour enfants, concert de l'école de musique, stand de maquillage, sculptures sur ballon, orgue de Barbarie, marrons chauds et bien sûr le Père Noël en personne !
- 3 **Labellisation de l'École de Rugby** : Madame le Maire Dominique FAURE, Henri PUIS, délégué aux Sports, et Carole FABRE-CANDEBAT, adjointe à la Vie Associative, ont partagé la joie de l'école de rugby pour l'obtention du Label 1 étoile de la Fédération Française de Rugby. Ce label récompense la qualité de la formation, des infrastructures et des encadrants investis pour les jeunes joueurs.
- 4 **Accueil des nouveaux arrivants** : plus de 100 personnes ont participé à cette soirée conviviale organisée pour la première fois aux Halles de Gameville. Après une présentation des grands projets de la ville, les convives ont savouré le délicieux buffet préparé par les commerçants de la halle gourmande. En présence des ambassadeurs du tri de Toulouse Métropole qui ont répondu aux questions relatives aux déchets.



Chères Saint-orennaises, chers Saint-orennaïens,

En ce début d'année 2022, je viens avant tout vous présenter mes vœux les plus doux, les plus chaleureux, les plus sincères. Alors que la 5<sup>ème</sup> vague de la pandémie se développe dans le monde entier, il me semble important de garder un cap et de partager avec vous les enjeux majeurs qui nous attendent à Saint-Orens :

- **Un enjeu de SANTE et d'URGENCE SOCIALE** : En complément des actions principalement conduites par l'Etat et le département, la commune a un rôle majeur à jouer au service des personnes les plus fragiles, les plus modestes. La mairie est le premier niveau vers lequel la population se retourne en cas de crise, en cas de difficulté. Nous devons y répondre et nous y répondons. Merci à Anicet Kounougous, Carole Fabre, Georgette Péral, Marie-France Taburiau et Pierre Audoubert pour leur implication au quotidien chacun dans leur domaine, aux côtés de Magali Jouanne et de son équipe si attentionnée et si efficace dans les actions menées sur le terrain.
- **Un enjeu DE RESPONSABILITE** : La modernisation, la mise en accessibilité, la transformation et le développement des infrastructures sportives, culturelles, les établissements scolaires sont rendus nécessaires eu égard à la croissance démographique de notre commune. Beaucoup de travaux nécessaires et vitaux pour le patrimoine bâti de notre collectivité que nous allons poursuivre. Merci à Etienne Lourme et Ben Harrat avec l'aide précieuse d'Eric Minnard et de ses équipes pour leur engagement et leur professionnalisme dans ces domaines stratégiques.
- **Un enjeu de LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE** : à l'échelon municipal nous avons un rôle majeur à jouer : protection des forêts et de bois de la commune, végétalisation des programmes immobiliers, plantation d'arbres dans les espaces publics, rénovation énergétique des bâtiments communaux, expérimentation sur l'éclairage public, plan de circulation apaisée où les modes doux vont jouer un rôle de plus en plus important, diminution de la publicité ... et tout cela sous l'impulsion de Jean-Pierre-Godfroy, d'Agnes Mestre, de Jean-Luc Dupressoire, de Geneviève Fernandez, avec les contributions dynamiques et compétences avérées de Jade Bosché et Patricia Malgras.
- **Un enjeu de PROXIMITE** : pour nous, la démocratie de proximité est une autre manière de faire de la politique et un moyen d'être vraiment au service des saint-orennaïens, avec Carole Fabre ainsi que tous les élus et référents de quartier, et avec le responsable de ces actions et services que vous êtes nombreux à connaître et à apprécier, Gautier Lopez.

Enfin je veux saluer ici le dévouement et l'engagement de tous mes collègues même si je n'ai pas pu les citer tous. Je veux saluer le professionnalisme de nos agents dans les conditions très difficiles que nous traversons.

Soyez assurés que notre détermination est sans faille pour réaliser, pour vous et avec vous, grâce à la confiance que vous nous témoignez, la poursuite du bien vivre ensemble à Saint-Orens.

**Les vœux seront en numérique cette année compte-tenu du contexte sanitaire. Tous à vos téléphones et vos ordinateurs le jeudi 13 janvier à 18h30**

Mme le Maire vous y présentera ses vœux en « live ». Prenez bien soin de vous. ■

*Dominique Faure, Maire de Saint-Orens*

<i>Saint'O Actualités</i>	<b>4-7</b>
<i>En couverture</i>	<b>8-9</b>
<i>Saint'O Travaux</i>	<b>10-11</b>
<i>Saint'O Nature</i>	<b>12-15</b>
<i>Vie des quartiers</i>	<b>16-17</b>
<i>Saint'O Éco</i>	<b>18-20</b>
<i>Entre Générations</i>	<b>21-25</b>
<i>Vie sociale</i>	<b>26-29</b>
<i>Saint'O Sportive</i>	<b>30-31</b>
<i>Saint'O Culture</i>	<b>32-33</b>
<i>Médiathèque</i>	<b>34</b>
<i>Portrait</i>	<b>35</b>
<i>Vie métropolitaine</i>	<b>36</b>
<i>Infos pratiques</i>	<b>37</b>
<i>Agenda / Carnet</i>	<b>38</b>
<i>Tribunes libres</i>	<b>39</b>

Mém'Orens n° 261

Magazine d'information bimestriel de la mairie  
de Saint-Orens de Gameville

Édition Janvier-Février 2022  
8 000 exemplaires imprimés

**Directeur de la publication :**

Serge Jop, Adjoint à la Communication

**Édition :** service Communication / Tel : 05 61 39 54 34 /  
courriel : communication@mairie-saint-oren.fr

**Conception :** Avantmidic.fr

**Impression :** Evoluprint, tel : 05 62 22 07 70

**Distribution :** Ville de Saint-Orens

**Photos et illustrations :** service Communication / 123RF

Mairie de Saint-Orens de Gameville

46 avenue de Gameville

31650 Saint-Orens de Gameville

05.61.39.00.00

📧 @villedesaintorensdegameville

📍 villedesaintorensdegameville

# Recensement de la population du 20 janvier au 26 février



**Jean-Luc DUPRESSOIRE**  
Adjoint à la Transition Énergétique,  
à la Commande Publique, aux  
Affaires Générales et aux Cimetières

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. Il est réalisé chaque année dans les communes de plus de 10 000 habitants, dont Saint-Orens fait partie, sur un échantillon déterminé par l'INSEE.



Sylvie CARBONELL,  
Béatrice SÉVERAC et Brigitte  
AUBERT (de gauche à droite)  
se présenteront à votre  
domicile pour vous remettre  
vos codes d'accès au  
recensement en ligne

## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de déterminer la participation de l'État au budget des communes, pour **adapter les services publics de la commune au plus près des besoins** de la population actuelle : transports, logements, maisons de retraite, équipements sportifs, écoles, etc.

## Méthode

L'INSEE a déterminé un échantillon précis représentant 8 % de la population.

567 foyers seront ainsi recensés entre le 20 janvier et le 26 février.

## C'est encore plus simple sur Internet

Des codes vous seront remis par les agents recenseurs entre le **20 janvier 2022 et le 26 février au plus tard**. Si vous êtes recensé cette année, l'une de nos agents se présentera à votre domicile. Elles sont trois et se nomment **Brigitte AUBERT, Béatrice SÉVERAC et Sylvie CARBONELL**.

30 questions sont posées : âge, sexe, niveau de diplôme, situation maritale, pro-

fession, employeur, mode de transport utilisé... Le temps de réponse est estimé à 15 minutes par foyer.

## C'est sûr : vos données sont protégées

Les données recueillies restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

En savoir plus : **le-recensement-et-moi.fr** à compter du 20 janvier 2022, ou contacter le Service des Affaires Générales de la mairie au 05 61 39 00 00. ■

## IL N'EST PAS TROP TARD ! INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 4 MARS 2022 !



L'année 2022 sera riche en élections avec la tenue les 10 et 24 avril des élections présidentielles, et les 12 et 19 juin des élections législatives.

Voter, c'est un droit, un devoir moral, indispensables et utile à notre démocratie. Voter c'est exprimer une opinion et ne pas laissez les autres décider à votre place. Aller voter, même blanc, est un signe de respect pour ceux qui se sont battus pour les principes de la démocratie. Il vaut mieux un vote blanc qui correspond à une démarche active et le refus d'exercer un choix dans une offre

politique donnée, plutôt que l'abstention qui signe un désintérêt pour la vie publique et le refus d'exprimer son désaccord.

Historiquement, Saint-Orens fait partie des communes ayant le meilleur taux de participation aux élections et nous avons l'ambition de maintenir cette position en luttant contre l'abstention. Nous allons à cet effet réunir un 3C (Conseil Consultatif Citoyen) exceptionnel ! Pour voter aux élections présidentielles, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune ou avoir déposé votre demande d'inscription au plus tard le 4 mars 2022.

L'inscription peut être effectuée suite à un déménagement ou pour une première inscription :

- En ligne sur le site service public
  - En mairie, auprès du Service des Affaires Générales, en contactant le 05 61 39 00 00 afin de convenir d'un rendez-vous
- Le Service des Affaires Générales se tient à votre entière disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Les documents nécessaires sont les suivants :

- Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou ayant expiré depuis moins de 5 ans.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture liée au domicile (eau, gaz, électricité, téléphone fixe), quittance de loyer non manuscrite ou attestation d'assurance, bulletin de salaire. ■



Cérémonie de citoyenneté 2019

# En route vers la citoyenneté

N'ayant pu avoir lieu en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire que nous connaissons tous, Madame le Maire est très attachée à pouvoir organiser à nouveau **la Cérémonie de Citoyenneté le 12 mars 2022 à 11h.**

L'objectif premier de cet événement est le rassemblement de tous les jeunes qui ont atteint la majorité entre le mois de mars 2021 et la fin février 2022, en vue de la remise de leur première

carte électorale par Madame le Maire. Ce temps d'accueil se veut être un instant convivial, permettant l'appropriation par les jeunes de leur citoyenneté dans un lieu symbolique, mais aussi et surtout un moment de partage afin que les jeunes saint-orennaïses puissent librement faire part à nos Élus ainsi qu'au Service Jeunesse des problématiques auxquelles ils sont confrontés. ■

## LE RECENSEMENT CITOYEN À 16 ANS : UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE



Le recensement de la population n'est pas le seul qui ait un rôle majeur. **À compter du 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit, il est nécessaire de se**

**présenter en Mairie afin d'effectuer le recensement citoyen de votre enfant.**

Cette démarche lui permet ensuite d'être convoqué à la Journée Défense et

Citoyenneté (JDC).

Avant 18 ans, l'attestation de recensement sera obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Après 18 ans, il faudra présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à tout type d'examen ou concours.

Le recensement citoyen permet également à l'administration d'inscrire automatiquement votre enfant sur les listes électorales dès sa majorité. Il pourra alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Si à la lecture de ces quelques lignes vous réalisez que le délai est largement dépassé, rassurez-vous, vous pouvez régulariser votre situation auprès du Service des Affaires Générales de la Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même. ■



**Jean-Pierre GODFROY**  
Premier Adjoint en charge de la Mobilité,  
aux Transports en commun, aux déplacements,  
à la circulation et à la Promotion de l'Europe

# J'aime ma ville ! Je roule à 30 km/h

**D**epuis début janvier, et depuis que la signalisation a été mise en place, la vitesse est limitée à 30 km/h. sur l'essentiel du territoire communal.

Seules sont exclues de cette limitation les « zones de rencontre » déjà limitées à 20 km/h. et les voies structurantes.

Ainsi la totalité de la route de Revel et l'avenue de la Marqueille demeurent limitées à 50 km/h., ainsi que les voies de dégagement (routes de Cayras et de la Jurge) à leur vitesse actuelle de 70 km/h.

La vitesse sur le territoire communal est, de loin, le sujet qui revient le plus souvent dans nos réunions de quartiers. Une majorité de Saint-Orennais souhaitent une vitesse plus modérée.

L'objectif de cette réorganisation est donc triple. Il s'agit d'abord d'assurer la sécurité routière de nos quartiers. Il s'agit ensuite d'y instaurer une circulation apaisée et de mettre fin aux limitations



successives et répétées à 30 et 50 km/h qui désorientent les automobilistes.

Il s'agit enfin d'établir une saine cohabitation entre piétons, usagers du vélo et automobilistes, en attendant la réalisation des investissements lourds qui sont programmés. ■

## DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER, LES DÉMARCHES D'URBANISME SONT DÉMATÉRIALISÉES



**La dématérialisation de l'urbanisme signifie que les demandes pourront être réalisées entièrement par voie informatique.** Pour cela, il suffira de cliquer sur un lien disponible sur le site internet de la commune, rubrique Urbanisme et aménagement / Les Démarches d'urbanisme. Après enregistrement de votre profil, qui vaudra signature, laissez-vous guider

pour remplir votre demande et télécharger les pièces ou plans obligatoires.

### Quels sont les avantages de cette démarche ?

Au-delà de la réduction d'utilisation de papier (finis les 4 ou 5 exemplaires par dossier !), de la réduction des délais de procédure et d'un retour automatique par

e-mail, la dématérialisation de l'urbanisme vous permet de faire vos démarches quand VOUS êtes disponible, sans devoir vous présenter physiquement au service urbanisme.

Les agents du service se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans cette nouvelle aventure vers l'urbanisme 2.0 ! ■



**Élise RAIMBAULT**  
Déléguée aux réseaux  
sociaux et au projet  
MASSOT



# Villa Massot : la concertation est lancée

Le lundi 29 novembre s'est tenue la première réunion de concertation des habitant.es sur le projet Villa Massot à l'Espace Lauragais. Elise RAIMBAULT, Conseillère Municipale Déléguée au Projet Parc et Villa Massot, a présenté l'état des réflexions de la municipalité sur ce futur équipement, afin que les personnes présentes puissent s'approprier le projet et commencer à réfléchir aux pistes qui seront soumises à leur concertation.



Pour rappel, la Villa Massot c'est :

- une parcelle de 5 860 m<sup>2</sup> ;
- une maison de 450 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux ;
- des particularités patrimoniales : architecturales (maison et pigeonnier) et vertes (arbres classés).

La présentation du 29 novembre dernier est consultable sur le site de la ville, rubrique «Grands projets».

Pour répondre aux enjeux de création d'un espace de rencontres intergénérationnelles et d'un espace hybride et animé composé de services et activités divers, la municipalité souhaite faire émerger un **tiers-lieu**.

## Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Les tiers-lieux sont de nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Ils permettent les rencontres informelles, les interactions sociales et favorisent la créativité et les projets collectifs.

## Que pourrait-on trouver à la Villa Massot ?

Parmi les pistes de réflexion, en voici quelques-unes issues de la commission plénière où siègent également les élus d'opposition et de la première consultation de Novembre dernier : la municipalité va poursuivre sa concertation avec les Saint-Orennais, afin que les futurs usages répondent au mieux aux souhaits de la population et aux enjeux de la ville de demain.

- Un lieu de vie pour notre jeunesse (MIXADO) aujourd'hui installée derrière

la Poste et qui est en demande d'être accueillie dans un lieu plus grand, plus convivial et plus central, comme la Villa Massot. Notre partenaire l'Amicale Laïque la rappelle lors de la première consultation et la municipalité a bien sûr à cœur de répondre favorablement à leur demande

- Un lieu entre le travail et la maison équipé de wifi, de type « co-working » ?
- Un espace d'échanges, de co-construction, d'exploration ?
- Un espace hybride, avec une ou plusieurs tonalités : l'environnement, la culture, l'Economie Sociale et Solidaire, l'entrepreneuriat, les loisirs, les nouvelles technologies... ?
- Un parc à vivre toute l'année : kiosque à musique ? Kiosque à célébration ? Cinéma de plein air ? Fontaine ? Animaux ? Cours de botanique ?
- Un espace pour tous les habitant.es : scolaires, associations, professionnels, retraités... Une ludothèque pour tous les âges ?

- Un espace animé grâce à une programmation proposée par l'Espace pour tous, les associations, les services municipaux, les jeunes...

Pour avancer dans la réflexion en associant un maximum de Saint-orennaise.s, la municipalité a établi un calendrier des concertations sur 2022.

## Venez donner votre avis !

Le prochain rendez-vous de concertation est fixé au **lundi 7 février 2022 à 19h30 à la Halle Gourmande**, 15 rue du Centre. Après une présentation globale du projet, les personnes présentes seront invitées à participer à des ateliers interactifs de réflexion autour de trois sujets principaux :

- **le parc** : aménagement, animations ;
- **le tiers-lieux économique** (co-working) ;
- **la salle mutualisée pour tous les usagers** : gaming, salle de projection, labo photo, ludothèque...

La municipalité prévoit une restauration pour accompagner les échanges. ■

Date	Objet
<b>29 novembre 2021</b>	Concertation publique (Espace Lauragais)
<b>Janvier - Février - Mars 2022</b>	Concertation des acteurs concernés Ex : les acteurs de la jeunesse (services, DSP (Délégation de Service Public), lycées, collèges), les acteurs économiques, les usagers proches (scolaires, MPE (Maison de la Petite Enfance)), les associations culturelles, etc.
<b>7 février 2022</b>	Concertation publique (Halle gourmande)
<b>Mars 2022</b>	Début des études techniques
<b>Janvier 2023</b>	Démarrage



# Le tissu associatif de Saint-Orens



L'association Les Amis de Labouilhe organise régulièrement des animations pour les résidents



Plusieurs associations sportives ont proposé des démonstrations et des initiations le lendemain de Rêve de Jeux

Le tissu associatif français est l'un des plus développés d'Europe. On estime le nombre d'associations en France à 1,5 million, elles emploient plus de 1,8 million de salariés à temps plein ou partiel et représentent par leur budget 3,3 % du PIB français.

Ces chiffres démontrent le poids et l'importance de la vie associative dans notre pays et sur nos territoires, on a parfois tendance à l'oublier, elles sont un des acteurs importants de notre démocratie et du vivre ensemble. Elles contribuent à la vitalité des territoires, elles jouent un rôle probant dans la citoyenneté et favorisent la création, l'animation, le développement personnel.

Rappelons en quelques mots ce qu'est une association ?

## Un peu d'histoire

La liberté d'association a été acquise avec la loi Waldeck-Rousseau du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur le contrat d'association, d'où le nom « loi 1901 ».

**La liberté d'association, dans sa conception moderne, représente deux facettes d'une même pièce maîtresse de la démocratie :**

- **la liberté de s'associer au sens strict**, c'est-à-dire de constituer physiquement un groupement, de se réunir, d'agir en commun, le droit d'adhérer ou non à ce groupement ;
- **la liberté d'exercer des droits fondamentaux**. En ce sens, la liberté d'association est consubstantielle de l'expression de nombreux droits et libertés reconnus par la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1789, comme la liberté de conscience, la liberté de religion, les libertés politiques...

La liberté d'association, vue sous ce double aspect, est donc juridiquement une « liberté publique fondamentale » qui entre parfaitement en résonance avec la devise de la République : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Par ailleurs, plusieurs textes de loi sont venus moderniser le rôle et les missions des associations, notamment la loi **« Égalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017**. Ce dernier texte, qui modifie de manière substantielle le droit des associations, vise trois objectifs : encourager la citoyenneté et l'émancipation des jeunes, favoriser la mixité sociale et l'égalité des chances dans l'habitat et renforcer l'égalité réelle.

## Plus spécifiquement pour les jeunes

Il s'agit principalement des mesures suivantes :

- La validation obligatoire dans le cursus des étudiants, à partir de la rentrée 2017, des compétences acquises lors d'un engagement citoyen ou bénévole ou d'une activité professionnelle ainsi qu'un aménagement de leur scolarité.
- Le droit pour les jeunes de plus de 16 ans d'être directeur d'un journal ou périodique réalisé bénévolement ;
- Le droit pour les mineurs, sous conditions, de participer à la création d'une association et à son administration ;
- Leurs droits en matière de couverture santé, d'examen de santé gratuits et de prévention ;
- Un accès facilité à la couverture maladie

universelle complémentaire pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans ;

- L'éligibilité au compte personnel de formation de la préparation au permis de conduire ;
- L'incitation faite aux collectivités locales de mettre en place des conseils de jeunes ;
- La révision de l'organisation au niveau local des actions en matière de politique de la jeunesse, dont le chef de file revient aux régions.

In fine, on peut définir une association comme un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, sans chercher à en retirer des bénéfices financiers..

Elle peut avoir des buts très divers : sportif, humanitaire, culturel, social, environnemental, en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc.

## Le tissu associatif à Saint-Orens : une priorité

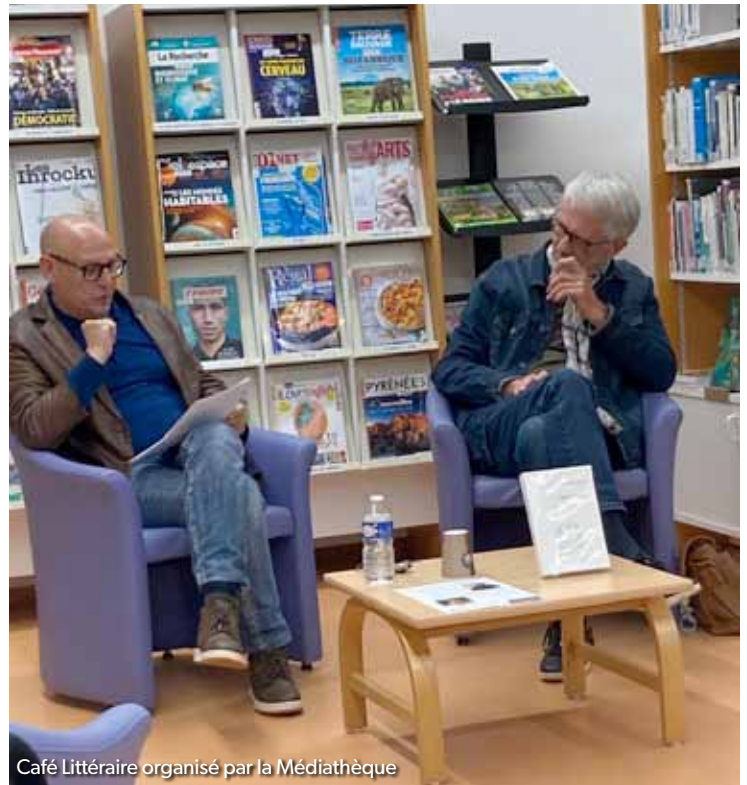
Sur notre territoire, nous retrouvons environ 100 associations dont la diversité témoigne des motivations qui viennent de ceux qui en sont à l'origine. Au total, cela représente plus de 6 000 membres.



# ns, un enjeu du vivre ensemble



Initiation au rugby lors de la Fête du Sport



Café Littéraire organisé par la Médiathèque

Chaque année, le service Sport-Animation-Vie associative (SAVA) traite plus de 1 000 sollicitations de réservation de salles et de soutien logistique pour l'organisation d'événements.

Ces motivations, ces projets communs se retrouvent dans des fonctions différentes :

- **Associations sportives** (football, rugby, tennis, pétanque...),
- **Associations culturelles** (danse, photographie, théâtre...),
- **Associations de jeux** (cartes...)
- **Associations de défense des intérêts des membres** : parents d'élèves, cadre de vie, quartier, enfance, commerces...
- **Associations ayant un rôle caritatif, humanitaire, de solidarité** : handicap, soutien, aide aux défavorisés...

Toutes ces associations mènent des projets à but non lucratif, elles ont une fiscalité particulière et disposent de ressources propres : leurs adhérents, leurs bénévoles, parfois leurs salariés.

Elles sont aidées par différents organismes, et par la mairie.

Notre mairie, en effet, soutient nos associations par différents canaux :

- Par la création, la mise à disposition et l'entretien d'équipements municipaux (gymnases, dojos, terrains de jeux, salles polyvalentes, salles de réunion, ...) dont certains sont réservés à la pratique libre (city stades, halle sportive, skate Park).
- En aidant par la logistique et le travail des employés municipaux ;
- En prêtant des objets et des biens ;
- En soutenant certaines associations par des subventions.

Nous sommes tous conscients du rôle majeur que tiennent les associations de notre commune, qui, par leur rôle fédérateur, à travers le sport, la culture, le partage, le renforcement des liens, l'apprentissage, créent du « bien vivre ensemble ».

Le rôle et les enjeux du tissu associatif se sont avérés encore plus importants depuis la venue de la pandémie de covid 19 et ses conséquences lourdes et difficiles.

Cette crise a mis en évidence la solidarité, l'importance du bénévolat, du lien social. La parenthèse de certaines activités nous a fait réaliser la nécessité de ces pratiques en commun, le besoin d'être ensemble, d'échanger, de se rencontrer, l'importance de l'amitié et de la solidarité.

Les associations sont appelées, plus que jamais, à agir pour le développement local, à expérimenter, à s'engager dans des initiatives citoyennes responsables, durables, innovantes, à continuer de proposer à tous plus d'activités, d'amitié, de bien-être, de bien vivre ensemble.

Pour ceux qui n'ont pas encore osé, notre commune édite un guide des associations que nous vous invitons à parcourir. Prenez contact, vous serez bien reçu, et vous recevrez en retour les bienfaits de relations amicales authentiques. ■

**Pour télécharger le guide des associations : [ville-saint-orens.fr/rubrique/Annuaire](http://ville-saint-orens.fr/rubrique/Annuaire)**

**Pour en savoir plus sur le rôle des associations : <https://www.associations.gouv.fr/>**



**Étienne LOURME**  
Adjoint aux Grands projets municipaux, aux travaux, à la Voirie, et au SDEHG

## AMÉNAGEMENT URBAIN : La nouvelle charte de l'urbanisme est arrivée !

Dans un souci d'adaptation constante, la charte de l'urbanisme de Saint-Orens évolue de nouveau.

### Qu'est-ce qu'une charte ?

L'urbanisme est régi par des documents réglementaires tels que le code de l'urbanisme ou le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui énoncent notamment les règles de constructions à respecter.

Comme leur champ d'action se restreint à certains domaines, la commune de Saint-Orens a rédigé dès 2016 une charte de l'urbanisme qui vient en complément de cette réglementation en vigueur.

Elle n'a ni la même vocation, ni la même portée juridique que les documents réglementaires, elle représente plutôt un contrat moral. Cette charte s'adresse aux promoteurs qui ont pour ambition de travailler sur le territoire saint-orennais. Elle a pour but d'énoncer les orientations et souhaits communaux lors de projets de construction de bâtiments collectifs. Elle apporte des directives en matière de biodiversité, d'éco-construction, de qualité de vie, d'insertion du projet dans l'environnement immédiat... Elle explique aussi la méthodologie de travail

souhaitée par la municipalité, notamment une concertation de la population immédiatement impactée par le futur projet bien en amont du dépôt de la demande de permis de construire.

En résumé, la charte de l'urbanisme est un outil de travail qui affirme les volontés communales dans le développement urbain de la commune. Elle sera disponible début 2022 sur le site internet de la mairie. ■



## CHARTES CHANTIERS PROPRES : POUR LIMITER LES DÉSAGRÈMENTS

La Ville de Saint-Orens a établi une « Charte chantiers propres » en 2019 dans laquelle sont définies les attentes et les recommandations de la commune pour le déroulement des chantiers. Cette charte vise à optimiser la qualité environnementale des chantiers en minimisant les nuisances subies par les riverains, les dégradations sur le domaine public, ainsi que sur l'environnement. Cette année, les obligations ont été précisées, notamment en matière de propreté, afin de faciliter le suivi et de répondre aux exigences de la collectivité dans ce domaine.



## TAXE D'AMÉNAGEMENT

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) est instaurée sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune. Son taux est fixé à 16 %. Cette taxe appliquée dans un grand nombre de commune de Toulouse Métropole est surtout destinée à faire financer par les promoteurs des infrastructures publiques rendu nécessaires par l'arrivée de logements.

La mise en place de cette taxe vise à contribuer au financement du projet de 4<sup>e</sup> groupe scolaire rendu nécessaire par le développement démographique de la commune. Elle s'applique pour les constructions, les reconstructions, l'agrandissement des bâtiments et les aménagements nécessitant une autorisation d'urbanisme.

La formule de calcul de la taxe est la suivante :

**surface taxable de la construction\* x valeur forfaitaire\*\* x taux** ■

\* la surface taxable renvoie aux surfaces closes et couvertes, calculée à partir du nu intérieur des façades. Les surfaces sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80 m et des trémies, escaliers ou ascenseurs, sont déduites.

\*\* la valeur forfaitaire est fixée annuellement. Elle est de 767 € par m<sup>2</sup> en 2021.





# L'éclairage public : un des enjeux de la transition énergétique

Engagée depuis 4 ans dans la rénovation de son éclairage public, la collectivité poursuit sa politique de transition énergétique avec le remplacement des lampadaires à boules très énergivores. Une nouvelle tranche sera réalisée à partir de mi-janvier dans le quartier Catala, où 151 lampadaires seront remplacés par des lampadaires à leds. Les technologies les plus avancées en matière de performance énergétique seront mises en œuvre et permettront une économie d'énergie d'environ 79 %. Le coût de cette opération est estimé à 394 000 euros. Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne participera à hauteur de 80 % de la dépense. ■



## MARQUAGE AU SOL : GAGE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Au cours de l'année 2021, la collectivité a engagé plusieurs campagnes de réfection de son marquage au sol. Dénommé aussi « signalisation horizontale », le marquage au sol désigne l'ensemble des informations visuelles apposées sur la chaussée : lignes, pointillés, flèches....

Tous ces marquages au sol permettent d'identifier les différentes parties de la route et de réguler la conduite en imposant des règles de circulation aux usagers.

Les interventions ont eu lieu cette année principalement sur les axes structurants largement effacés par endroits : rue de Lalande, route de Revel, avenue de Toulouse.

Ces nouvelles signalisations situées dans des zones à forte densité de circulation ont été traitées en thermocollé, car c'est un procédé qui a une meilleure durabilité qu'un marquage réalisé en peinture. ■



## AMÉNAGEMENTS DE PROXIMITÉ : L'ESCALIER DU BOIS DU COUSTOU



Après une longue fermeture pour cause de dangerosité, les travaux de réfection de l'escalier du bois vont démarrer mi-janvier pour une durée de trois semaines environ.

La réfection se fera quasi à l'identique, avec un plateau en bois exotique et la structure en pin. ■

## LA POSTE DE CATALA RESTE OUVERTE

Pendant la durée des travaux du Château Catala, le bureau de Poste restera ouvert et sera transféré dans un algeco. ■





**Agnès MESTRE**  
Adjointe à la  
Transition Écologique,  
à l'Environnement, à la  
Biodiversité, à la Propreté  
Urbaine, à la Gestion des  
Déchets et à la Gestion des  
Réseaux Sous-Terrains



Le bois du Bousquet vu du ciel

## Mesures d'aménagement du bois du Bousquet : concilier préservation de la biodiversité et accueil du public

S'inscrivant dans une politique de préservation des bois présents sur le territoire, la municipalité a souhaité acquérir le bois du Bousquet en début d'année 2020. Sous Napoléon, ce bois existait déjà : il figure sur les cartes de l'État-Major des années 1800, où il s'étendait alors jusqu'à la place Bellières, comme en témoigne le boisement qui la ceinture au nord. Depuis trois décennies, le bois est géré en libre évolution, permettant de favoriser la biodiversité.

D'une superficie d'environ 7 ha, ce bois majoritairement composé de chênes et de frênes recèle une biodiversité insoupçonnée en milieu urbain, tant d'un point de vue floristique que faunistique. Alisiers, érables champêtres et chênes verts côtoient les arbustes de pays comme l'aubépine, le cornouiller, le prunellier ou encore le fragon petit houx.

Ce sous-bois dense, parfois inaccessible à l'Homme n'est pas sale ! Il offre une diversité de possibilités à la faune qui vit ou traverse le bois : ressources alimentaires, zones de cache, de reproduction et de nidification, zones de repos ou de quiétude. Ainsi, plus de 20 espèces d'oiseaux ont été recensées dans le bois : pics verts et pics épeiches, en creusant des loges destinées à accueillir leur couvée, offrent aux autres espèces cavernicoles comme la sittelle torchepot et la mésange charbonnière un gîte idéal.

La présence de plusieurs points d'eau dans le bois, outre leur fonction de points d'abreuvement, favorise également la présence d'amphibiens comme la grenouille verte ou la discrète salamandre tachetée.

Conscients de l'importance que revêt la préservation de ce milieu particulièrement riche, il a été décidé en 2010 de protéger ce bois dans les documents d'urbanisme en tant qu'Espace Boisé Classé. Cette protection réglementaire permet de garantir la conservation du boisement en interdisant tout changement d'affectation du sol.

Toutefois, ce classement n'interdit pas l'aménagement du bois ni l'accueil du public. Aussi bien pratiqué par les promeneurs et les sportifs que les naturalistes, il



La sittelle torchepot



La salamandre tachetée



Le pic épeiche

est primordial de garantir la sécurité des usagers le long des sentiers. Aussi, un diagnostic sanitaire du bois a été réalisé au printemps 2021 par l'Office National des Forêts, permettant d'identifier les arbres dangereux au niveau des allées principales et des habitations adjacentes. Ne soyez donc pas surpris de découvrir des arbres numérotés ! Cela signifie simplement qu'ils feront l'objet d'un élagage des branches mortes, devront être abattus ou étêtés pour éviter tout accident.

Soucieuse de favoriser la biodiversité, la municipalité s'est accompagnée de la SONE avec laquelle plusieurs visites ont été réalisées pour partager la philosophie des travaux prévus, notamment la conservation du bois abattu sur place. En effet, le bois mort profite aussi bien aux insectes qui s'en nourrissent ou s'en servent de

gîte qu'aux champignons qui trouvent un support idéal pour se développer. Dans la même logique, les arbres sénescents ou morts qui ne présentent pas de danger pour le public seront conservés et pourront servir de gîte ou de refuge pour la faune, un formidable support de biodiversité ! Les travaux de sécurisation du bois seront réalisés par une entreprise spécialisée au premier trimestre 2022.

En partenariat avec l'association Nature En Occitanie, partenaire historique de la Commune sur la thématique environnementale, la restauration de la « mare aux salamandres » est également envisagée en début d'année 2022. Si les conditions météorologiques sont clémentes, la mare sera recreusée sur une profondeur suffisante pour permettre son maintien en eau la majeure partie de l'année. Des pentes

douces seront aménagées en berge, favorisant ainsi l'accès à la mare pour les espèces qui fréquentent le bois et permettant l'implantation progressive d'une flore diversifiée. Pour assurer l'étanchéité du fond de la mare, un apport d'argile sera réalisé dans l'attente de son alimentation en eau par les précipitations hivernales et printanières. En plus d'offrir un point d'abreuvement à la faune sauvage, cette mare constituera à nouveau un milieu particulièrement riche pour les amphibiens. Pour éviter tout piétinement et fréquentation de la zone en attendant son remplissage, le site sera sécurisé par des barrières. En cas d'impossibilité d'intervenir début 2022, l'intervention sera reprogrammée à l'hiver 2022-2023.

Dans une logique de sensibilisation à la biodiversité, des palissades ornithologiques seront installées en cours d'année afin d'inviter les habitants à découvrir les oiseaux qui peuplent, nichent ou se contentent de fréquenter le bois du Bousquet. Ces structures légères permettront d'observer en toute discrétion le ballet des mésanges, pics, fauvettes et écoreuils qui agrémente-ront sans nul doute vos excursions.

**Le bois du Bousquet constitue un véritable poumon en cœur de ville, nous appelons chacun d'entre nous à respecter cet espace naturel en circulant uniquement sur les allées principales, en emportant ses déchets et en restant attentifs à tous les discrets habitants qui font la richesse de ce site. ■**



Cette année, la Ville propose également l'achat groupé de pièges à moustiques d'intérieur

# Inscription pour l'achat de pièges à moustiques avant le 15 mars

En complément des actions menées sur le domaine public en faveur de la lutte contre les moustiques, la Ville renouvelle l'achat groupé de pièges individuels à tarif négocié. Plus le nombre de commandes sera important, plus le tarif sera dégressif.

Cette année, la Ville propose l'achat de deux types de pièges : intérieur ou extérieur. Chaque foyer aura la possibilité d'acheter 2 pièges de chaque modèle, ainsi que des recharges.

## Principe de fonctionnement

Grâce à un leurre olfactif qui imite l'odeur corporelle humaine, le piège attire les moustiques qui sont capturés dans un sac duquel ils ne peuvent pas s'échapper. Les pièges sont électriques et ne sont efficaces que s'ils sont utilisés en continu et positionnés correctement. Ainsi, les pièges extérieurs doivent être positionnés à proximité des zones de repos des moustiques, qui sont souvent des zones ombragées, humides et à l'abri du vent (comme les haies par exemple). En intérieur, le piège trouvera sa place près des plantes

ou dans des recoins où se cachent les moustiques, à une hauteur inférieure à 1 m du sol.

## Les quantités sont limitées !

Les Saint-Orennais intéressés devront compléter le formulaire d'inscription en ligne avant le 15 mars, accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. En fonction des quantités commandées, le tarif pratiqué sera communiqué aux administrés qui recevront ensuite un avis de sommes à payer du Trésor Public.

Seuls les pièges qui auront été payés seront commandés auprès du fournisseur, pour une mise à disposition envisagée début juin. Le retrait des commandes s'effectuera à l'accueil du Centre Technique Municipal, 10 rue du Négoce, aux horaires d'ouverture, après réception d'un mail de confirmation.

La Ville de Saint-Orens décline toute responsabilité en cas de défaillance de l'appareil, garantie 2 ans par le fournisseur. ■

Inscription : [ville-saint-orens.fr](http://ville-saint-orens.fr)

## TARIFS

### Piège extérieur :

145,20 € ou 136,80 € (si plus de 25 commandes)

Recharges 2 mois : 15,72 € / 6 mois : 43,20 €

### Piège intérieur :

72 € ou 68,64 € (si plus de 16 commandes)

Recharge 1 mois : 8,28 €

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Le calendrier 2022 de collecte des déchets verts est inséré dans ce magazine. **Pour garantir que vos déchets verts soient collectés devant votre domicile, il est primordial de respecter quelques règles simples :**

- Le volume total de déchets ne doit pas dépasser 1 m<sup>3</sup>, soit l'équivalent de :
- 10 fagots ficelés de 1,20 m de long et 30 cm de diamètre
- 10 poubelles ou contenants à poignées ouverts inférieurs à 20 kg et d'un volume de 100 L maximum.

Les souches et troncs sont interdits.

## Des collectes supplémentaires en benne statique

Afin de compléter les collectes en porte-à-porte pendant les périodes de faible production de déchets verts où aucun ramassage n'est prévu, 16 ramassages supplémentaires seront proposés par apport volontaire dans un camion mis à disposition : 8 sur la place Jean Bellières, 8 au complexe sportif Gustave Plantade (rue du stade).

En dehors de ces solutions, les déchets verts peuvent également être apportés en déchetteries.

Les déchets verts sont des ressources, n'hésitez pas à les valoriser en les compostant, en les broyant pour pailler vos plantations ou en les « mulchant » pour enrichir le sol. ■



16 ramassages supplémentaires en benne statique compléteront les collectes en porte à porte en 2022

# La nature en ville :

## LES FRICHES URBAINES (PARTIE 1)



Les politiques publiques, la conscience collective, le besoin individuel ont poussé à réfléchir sur la place laissée par le béton aux espaces de verdure dans les grandes agglomérations.

C'est ainsi qu'est né le terme de la Nature en Ville. Afin de lui donner du sens, la Nature s'appuie sur les espaces verts et naturels que la collectivité encadre dans les documents d'urbanisme sous le code de N (espace naturel), de la TVB (Trame Verte et Bleue). C'est ainsi que les boisements, les parcs et jardins, les alignements d'arbres et les haies résiduelles sont maintenus afin de profiter à la biodiversité.

Malheureusement parfois, les sites d'accueil ne sont pas tous des habitats équilibrés et c'est ainsi qu'apparaissent dans cette catégorie les friches urbaines.

### A la reconquête des friches urbaines !

La commune de Saint-Orens dispose d'un grand nombre de friches urbaines sur son territoire. Ces espaces, qui résultent d'un manque ou d'un abandon d'entretien de la part des propriétaires ou qui correspondent à des parcelles en attente



de projets, sont colonisées par une végétation dense (ronciers, pruneliers, pyracanthas). Parce qu'elles s'inscrivent au plus près des habitations de nos concitoyens, ces friches présentent des risques pour la sécurité des personnes et des biens (risque d'incendie, présence de sangliers), pour la santé des habitants (prolifération d'allergènes) et pour la biodiversité (espèces invasives, habitats peu diversifiés).

L'équipe municipale a décidé de conduire un projet de reconquête de ces espaces pour limiter ces atteintes et pour favoriser le retour d'une diversité biologique en

ville. Avec l'appui des services de l'Etat et de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne et la SONE, la commune de Saint-Orens se lance dans un plan ambitieux d'aménagement écologique de ces friches. Cette réflexion d'ensemble consiste à sensibiliser et à inciter les propriétaires à l'entretien de leurs parcelles, et à leur fournir des solutions pour leur permettre de le réaliser selon un itinéraire technique favorable aux espèces animales et végétales qui peuplent la commune.

À suivre... ■

## DÉFI DES FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE, OU COMMENT MANGER SAIN ET LOCAL SANS IMPACT SUR LE BUDGET

**La Ville de Saint Orens a été retenue dans le cadre de la deuxième édition du défi lancé par Toulouse Métropole visant à démontrer qu'une alimentation saine et locale n'impacte pas forcément la bourse.** Pour ce faire, 4 équipes de 4 villes de la métropole, chacune composée d'une dizaine de foyers (familles, couples, personnes seules, colataires...), s'affronteront entre janvier et juin 2022. À Saint-Orens, une équipe a été constituée et sera suivie par les animatrices de l'Espace Pour Tous en lien avec le service Environnement de la Ville.

Le défi se base sur le progrès global des comportements des équipes car peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble. Entièrement gratuit pour les participants, le défi est rythmé par 5 temps forts animés par l'Espace Pour Tous, Toulouse Métropole et l'association BioAriègeGaronne pour échanger, découvrir et partager de nouvelles pratiques alimentaires autour d'un atelier cuisine, d'une visite de ferme ou encore d'un atelier diététique. Des outils sont aussi mis à disposition des équipes participantes pour dresser un état des lieux de leur alimentation quotidienne et progresser tout au long du défi en faveur d'une alimentation aussi saine que savoureuse ! L'équipe qui aura relevé le défi et fait évoluer son alimentation se verra remettre un prix à l'issue de l'expérience. Rendez-vous au printemps pour suivre la participation de notre équipe ! ■



Pour toute information, contactez l'Espace Pour Tous au 05 61 39 54 03 ou [espacepourtous@mairie-saint-orens.fr](mailto:espacepourtous@mairie-saint-orens.fr)



# Mairie infos Service : une aide juridique gratuite



**Carole FABRE-CANDEBAT**  
Adjointe à la Santé Publique,  
à la Démocratie de Proximité  
et à la Qualité de Vie :  
Vie de Quartiers, Vie  
Associative, Vie de la Cité.

Maître Labernède a assuré des consultations juridiques gratuites pendant plusieurs années au grand bonheur des Saint-Orennais. Depuis qu'il nous a quittés, la municipalité a pris conscience des demandes des Saint-Orennais dans ce registre et a décidé de s'abonner à une plateforme de services «SVP» qui va simplifier le quotidien de nos administrés. Un nouveau service public gratuit est né à Saint-Orens, Mairie Infos Service, afin de répondre gratuitement et de façon illimitée aux questions d'ordre juridique de tous les habitants.

Administrés, TPE et associations auront ainsi la possibilité de poser toutes leurs questions d'ordre administratif, juridique ou fiscale à des juristes par l'intermédiaire de cette plateforme. En voici quelques exemples :

- **Logement** : construction, allocations logement, achat, baux commerciaux, professionnels et d'habitations, protection et sécurité de l'habitat, copropriété, litige (bailleur/ locataire).
- **Famille** : allocations familiales, naissance, mariage, décès, pacs, scolarité, handicap, Sécurité sociale, RSA.
- **Assurance** : habitation, déclaration sinistre, franchise, délai de

prescription, garantie accidents de la vie privée, automobile, résiliation, souscription du contrat, assurance vie.

- **Impôts et taxes** : déclaration de revenus, estimation d'un bien immobilier, taxe d'habitation et contribution à l'audiovisuel public, mais également toutes les autres thématiques sur lesquelles nos administrés ont des questions : consommation, voisinage, emploi, banque entreprise... ■

**Pour pouvoir profiter de ce service, il vous suffit de composer le 05 61 39 54 35 et donner le code d'accès MIS 42.**

## SPOON : UN NOUVEAU CANAL DE COMMUNICATION INCLUSIVE POUR LES SAINT-ORENNAIS !

Au premier trimestre 2022, la ville de Saint-Orens mettra en place une borne dotée d'une intelligence artificielle dénommée SPOON, qui permettra aux Saint-Orennais de donner leur avis de façon intuitive via des sondages, tout en diffusant des informations municipales 24h/24 et 7j/7. Saint-Orens et Toulouse sont les premières villes de France à proposer cette expérimentation, suite à un appel à projet «challenges de l'innovation» lancés par Toulouse Métropole. .

### Présentation de la solution SPOON

SPOON n'est pas un humanoïde, et n'a pas la prétention de remplacer une interaction humaine, mais possède un air semblable à un animal (panda roux). C'est une machine douée d'émotions interagissant avec son environnement, qui mêle design comportemental et interaction, toujours prête à vous renseigner.

Cette solution novatrice est développée par une équipe d'experts français passionnés par la robotique interactive, proposant de redéfinir notre façon d'interagir avec les technologies, et de toucher un public plus large qu'avec nos canaux habituels (Mém'Orens, réseaux sociaux...) ; c'est pour cela que le service Démocratie de Proximité a travaillé pour la mise en place de cette expérimentation sur notre territoire et la création d'un nouveau canal de communication citoyenne.

Avec son sourire et son aspect chaleureux, SPOON participera à modifier notre rapport à la technologie en la rendant accessible à chacun d'entre nous, que l'on soit à l'aise ou non avec le numérique, et vous permettra de donner votre avis sur les projets municipaux via des sondages.

En effet, l'objectif pour la municipalité est de moderniser l'action publique et de permettre une consultation élargie des administrés en complément des canaux existants (site internet, formulaire de contact, démarches en ligne, application mobile, alerte SMS, réunions de quartier, réunion de consultation...).

**Nous vous invitons à venir donner votre avis sur cette borne installée en libre-service devant la Mairie principale ! ■**





# Démarche de labellisation de la Ville de Saint-Orens

La municipalité souhaite engager des démarches en ce début de mandat afin de recevoir le label Qualiville ou le label Marianne qui valident tous deux les efforts des communes en matière de relation avec les citoyens. Ces labels comprennent tout un volet sur la qualité de l'accueil des citoyens, sur la qualité de l'information et des réponses données suite à des sollicitations, et prennent aussi en compte l'attente moyenne pour obtenir une réponse.



## Qu'est-ce que l'AFNOR ?

Pour s'y préparer, l'équipe municipale a sollicité l'Afnor, une association française de normalisation, régie par la loi de 1901 et composée de près de 2 500 entreprises ou organismes adhérents. Sa mission est d'animer et de coordonner le processus d'élaboration des normes et de promouvoir leur application.

AFNOR Certification est une administration indépendante tiers de confiance, qui délivre des signes de reconnaissance de qualité en tant qu'organisme certificateur reconnu par tous.

Pour mémoire, Madame Le Maire a créé dès 2014 le service Démocratie de Proximité en lien direct avec la population alors que la loi ne l'imposait que pour les communes de plus de 20 000 habitants.

Aujourd'hui, la collectivité souhaite s'engager dans une nouvelle étape : l'obtention d'une labélisation nationale en la matière.

À ce jour, nous avons déjà reçu 4 labels nationaux en moins de 8 mois pour divers services de notre collectivité et projets municipaux : Trophée Eco Actions, Villes et Villages où il fait bon vivre, Trophée des Territoires, et Ville Européenne.

La municipalité ne cherche pas à obtenir des labels pour «le plaisir», ces labels portent eux-mêmes des objectifs qui nous sont fixés et que nous devons atteindre, ils nous aident à progresser collectivement.

Nous visons une amélioration continue de nos services publics et une recherche de constance dans la qualité et la durée.

## Faire mieux quand on fait déjà bien

Cette labellisation de notre collectivité par l'AFNOR viendrait valoriser et reconnaître la technicité de nos services municipaux, ainsi que la qualité de leur travail quotidien au service des Saint-Orennais.

Les intérêts de la labellisation :

- La validation et la valorisation du travail effectué par les agents de la commune,



- L'adaptation aux demandes sans cesse croissantes de la population,
- Et bien sûr la reconnaissance d'un travail collectif.

L'utilisateur trouve donc une place centrale dans cette démarche de labellisation au travers de nos moyens de consultation (réunions de quartiers, réunions thématiques, Conseil Consultatif Citoyen...) et de communication. ■

## Nos résultats auprès d'AFNOR

Notre site officiel obtient une note moyenne de 77/100 sur la qualité de l'accueil et de la relation à ses usagers. Cette note nous situe en 11<sup>e</sup> position sur la catégorie des «Villes de moins de 20 000 habitants» (43 organismes dans cette catégorie).



**Colette CROUZEILLES**

Adjointe à la Sécurité, à la Prévention, au Développement et à l'Aménagement des zones commerciales et économiques, aux Relations artisans / commerçants / entreprises et à l'Emploi



**Cette nouvelle rubrique a pour objectif de mettre en valeur les commerçants et commerçantes de notre commune. Pour démarrer la série nous avons choisi deux boutiques installées dans la Halle Gourmande.**

# « À Travers Champs », le meilleur chemin vers le circuit court

Au début des années 2000, le père de Jessica Andrieu a une idée novatrice pour l'époque : créer un espace de vente commun où tous les agriculteurs pourraient proposer leurs produits issus de leur exploitation pour permettre aux clients d'acheter des produits bios et locaux dans un lieu unique. Le début d'une belle histoire 100 % bio et dans l'air du temps.

**N**ative du Lauragais, Jessica a débuté sa carrière professionnelle comme ATSEM à l'école d'Auriac sur Vendinelle. Mais quand en 2002, À Travers Champs voit le jour à Belberaud avec l'adhésion de 16 agriculteurs-producteurs, Jessica, du haut de ses 22 ans, n'hésite pas un seul instant et se lance dans l'aventure en devenant co-gérante de la SARL. Cette nouvelle façon de consommer lui apparaît comme une évidence : pour faciliter l'accès aux produits en circuit court, il faut les regrouper en un seul endroit et proposer une gamme plus large.

Près de 20 ans plus tard, Jessica apprend par le biais de la Chambre de Commerce et d'Industrie que la municipalité de Saint-Orens envisage de créer un espace pour mettre à l'honneur les produits bio et de circuits courts : Les Halles de Gameville.

Emballée par le projet, Jessica crée cette seconde boutique et prend la co-gérance avec l'adhésion de 11 agriculteurs-producteurs. Le 14 février 2020, À travers Champs ouvre ses portes aux Halles de Gameville.

À travers Champs propose des fruits et des légumes locaux et de saison, des produits laitiers, des œufs, toutes sortes de viande, du pain, de l'épicerie... sans compter la quarantaine de producteurs locaux qui proposent de la bière, du vin, des confitures...

Malgré l'épisode Covid, Jessica reste confiante et optimiste pour l'avenir. « Nous allons développer les ateliers dégustations et les rencontres entre nos producteurs adhérents et le public. Des moments très appréciés durant lesquels les agriculteurs décrivent et échangent avec passion sur leur activité ».

**À travers Champs - Les Halles de Gameville - 15 rue du Centre**

**Horaires d'ouverture :**

- du mardi au vendredi de 10h à 13h30 / 15h à 19h
  - samedi de 8h30 à 13h
- Possibilité de commander des formules panier, ainsi que des colis de viande. ■

**Renseignements : 05 62 25 63 05**

**Cette nouvelle rubrique est réservée aux commerçants de la commune. Si vous aussi vous souhaitez bénéficier d'un zoom sur votre activité, contactez le service Communication à : communication@mairie-saint-orens.fr**

# La Pitcholina et Les Délices by Pitcho

Depuis toute petite, Emilie a toujours su qu'elle serait restauratrice, mais ses parents ne voyaient pas son projet d'un bon œil. Qu'à cela ne tienne, Emilie, déterminée, a pris des chemins de traverse pour réaliser son rêve d'enfant.

**A**près un BTS Gestion des Entreprises et Administrations pour « *apprendre la gestion, car le jour où je serai restauratrice, j'aurai aussi besoin d'être gestionnaire* » et un stage de 9 mois à Metro, pour acquérir de l'expérience dans les métiers de bouche, Emilie complète son parcours par une expérience dans le commerce. Elle passe alors 10 ans chez Xerox, l'école de vente par excellence, finit Chef des Ventes, quand l'opportunité qui va changer le cours de sa vie professionnelle se présente.

Un de ses clients chez Xerox possède le restaurant La Pitcholina, pour lequel il cherche une gestionnaire. « *Il est pour vous, ce poste* » lui annonce celui qui deviendra son associé les premières années.

Le restaurant n'est pas au meilleur de sa forme, il faudra quatre ans à Emilie pour en faire le restaurant qui lui ressemble : méditerranéen, authentique et chaleureux, « *la cuisine de mon enfance, simple et savoureuse, comme à la maison, confectionnée à partir de produits frais et locaux, qui apporte du bonheur à mes clients et aux enfants. Car ils ne viennent pas seulement manger, ils doivent repartir heureux* » explique-t-elle.

**En 2018, Madame le Maire Dominique Faure lui fait part du projet de la halle gourmande : ni une, ni deux, Les Délices...by Pitcho sont nés !**

Les Délices by Pitcho c'est du sucré et du salé, un bar à tapas et un salon de thé, et aussi une épicerie avec des produits de coopératives, d'ESAT ou directs des producteurs.

Les Délices... by Pitcho avec ses produits méditerranéens et catalans est complémentaire d'A Travers Champs, davantage orienté Lauragais.

Aujourd'hui, Emilie souhaite plus que tout faire vivre la halle gourmande, participer à l'animation du cœur de ville avec des concerts, des dégustations. Pour cela, elle vient d'intégrer le bureau de l'association de commerçants APLICA dans laquelle elle ne manquera pas d'insuffler son énergie et ses idées ! Et tout cela est possible grâce à son équipe fidèle et très impliquée.



## L'anecdote

D'où vient le nom La Pitcholina ? C'est la contraction de « petite olive » en catalan, pitcholine, et de Cicciolina, cette députée italienne blonde et plantureuse, l'exact contraire d'Emilie, brune et toute menue !

**Les Délices... by Pitcho - Les Halles de Gameville - 15 rue du Centre  
Épicerie, salon de thé, bar à tapas, sur place ou à emporter**

## Horaires d'ouverture :

Du mercredi au vendredi : 9h - 18h30  
Samedi : 8h - 14h ■

**Renseignements : 07 68 83 10 77**

# Aide à la recherche d'emploi



L'espace Emploi Formation du Sicoval propose tout au long de l'année de multiples ateliers ayant pour objectif d'apporter des éléments de réponse autour de 3 thématiques :

- **La gestion de carrière** : reconversion professionnelle, formation, évolution professionnelle, gestion de fin de carrière. *Thèmes abordés : CPF, VAE, bilan de compétence, transition professionnelle, accès et financement de formation, la retraite...*
- **L'emploi** : utilisation des réseaux sociaux professionnels et des sites internet ciblés, l'élaboration d'outils de recherche d'emploi, la préparation à l'entretien d'embauche ou encore la constitution d'un réseau relationnel. *Thèmes abordés : Le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche, LinkedIn...*
- **La création d'activité** : les dispositifs, l'accompagnement et les étapes. *Thèmes abordés : entrepreneuriat salarié, oser entreprendre...*

Les ateliers de l'Espace Emploi Formation du Sicoval s'adressent à toute personne quels que soient son statut, son âge et son lieu d'habitation. ■

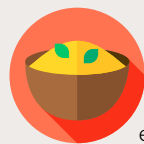
**Renseignements auprès du service emploi / PLIE :**  
05.61.39.54.02

**Calendrier et inscription aux ateliers :**  
[www.linscription.com/espace-emploi-formation-sicoval.php](http://www.linscription.com/espace-emploi-formation-sicoval.php)

## INFO RECRUTEMENT

Une société d'aide à la personne propose plusieurs postes d'assistant ménager, CDI temps partiel. Si vous êtes intéressés, participez à la matinée Job Dating organisée le vendredi 14 janvier de 9h à 12h au Service Emploi / PLIE de la ville. Apportez votre CV !  
**Inscription obligatoire au 05 61 39 54 02.**

# Ils s'installent



## Restaurant BO & ZIN

Chez nous, vous pourrez déguster notre délicieux couscous Marocain, mais également nos tajines, pastillas et brochettes.

3 avenue de la Marquaille - 07 62 81 19 06



## Office notarial des Maîtres CARRERE et SOULOUMIAC

Un nouvel office notarial vous accueille pour vous conseiller et vous accompagner à toutes les étapes de votre vie : mariage, PACS, divorce...

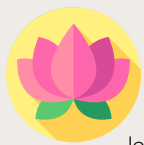
8 Bis avenue Augustin Labouilh - 05 32 09 27 97



## Naima GUERRAOUI et Marie Gorette SOAZAFY

Infirmières libérales diplômées d'État installées depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour vos soins à domicile et au cabinet.

56 avenue de Gameville - 06 95 31 07 66



## Sabrina GRONOFF

**Psycho-énergéticienne, tradi-énergéticienne en médecine traditionnelle chinoise**, j'utilise différentes techniques qui permettent de rétablir l'équilibre entre les circuits émotionnels et énergétiques en vue d'apaiser le mental. Permanence au cabinet d'ostéopathie, 16 avenue de Gameville

06 58 33 22 11 - [gronoffsabrina@gmail.com](mailto:gronoffsabrina@gmail.com)  
[www.toulouse-osteopathe.fr](http://www.toulouse-osteopathe.fr)



## Un Zest' de Saison

Le concept d'Un Zest' de saison c'est une cantine locale zéro déchet qui confectionne de délicieux plats de saison 100 % faits maison à emporter ou livrés en vélo électrique pour les établissements partenaires dans des bouches consignés.

35 avenue de la Marquaille - [hello@unzestdesaison.fr](mailto:hello@unzestdesaison.fr)



## Créa'Zinc

Créa'Zinc est une société spécialisée dans la réalisation de couverture et bardage moderne et durable en zinc. Leader en Occitanie sur le marché haut de gamme de villa neuve, nous réalisons aussi la finition étanche et esthétique en zinc d'extension en ossature bois. Nous travaillons étroitement avec des architectes et des charpentiers spécialistes de l'ossature bois.

06 68 65 44 19 - 6 rue de Partanaïs - [www.crea-zinc.fr](http://www.crea-zinc.fr)



## De Style En Beauté

Conseil en image, onglerie et soins à domicile. Je me déplace sur toute la commune pour vous offrir un moment de détente et de bien-être. Contactez-moi !

[style.en.beaute@gmail.com](mailto:style.en.beaute@gmail.com) - 07 86 15 24 39

Cette rubrique est réservée à l'annonce des entreprises, des commerçants et des services qui viennent de s'installer ou de reprendre une activité dans notre commune depuis 6 mois au plus. L'annonce est gratuite. Pour y figurer, envoyez vos coordonnées avec votre secteur d'activité et la description de votre commerce ou entreprise au service Communication : [communication@mairie-saint-orens.fr](mailto:communication@mairie-saint-orens.fr)



# L'Info Jeunes : être au plus près des jeunes dans leur environnement

La mission de l'Info Jeunes est de répondre aux questions que se posent les jeunes de 11 à 24 ans afin de les accompagner vers l'autonomie. Qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi, l'Info Jeunes est là pour les orienter dans les domaines de l'enseignement, la formation professionnelle, les métiers, les stages, les loisirs, le service civique, le logement, les transports, la mobilité internationale, la santé, etc.

**P**our cela, Michel DOXIS, le nouvel animateur jeunesse, va à leur rencontre sur leurs lieux de vie : collège, lycée, skate park, city stades. Grâce à un partenariat mis en place avec les établissements scolaires du territoire, Michel DOXIS tient deux permanences mensuelles Info Jeunes au lycée et aux collèges. Ces moments de rencontres et d'échanges avec les lycéens et les collégiens sont des temps de participation à l'élaboration, la conception et la mise en œuvre des projets jeunesse portés par le Comité de Vie

lycéenne et le comité des éco-délégués du lycée et des collèves. C'est ainsi qu'un forum jobs d'été sera organisé au printemps au sein du lycée Pierre-Paul Riquet.

La participation de l'Info Jeunes au Forum des métiers organisé par les collèves permettra à Michel DOXIS de rencontrer les collégiens, d'échanger avec eux et de les inciter à venir à sa rencontre pour toute question en rapport avec les missions de l'Info Jeunes. ■



Michel Doxis est en charge de l'Information Jeunesse

## MICHEL DOXIS, NOUVEL ANIMATEUR JEUNESSE

L'Info Jeunes de la ville est portée par Michel DOXIS, animateur jeunesse recruté en août. Doté de plus de 30 ans d'expérience dans l'animation territoriale et le domaine des arts plastiques, il crée une nouvelle dynamique dans les actions mises en place à destination de la jeunesse. Michel DOXIS va régulièrement à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires et dans les lieux de regroupement afin d'échanger avec eux et de les accompagner dans les réponses à leurs besoins. ■

## FORUM DES MÉTIERS DES COLLÈGES : SAMEDI 12 FÉVRIER DE 9H À 12H30

**Le forum des métiers et des formations se tiendra le samedi 12 février de 9h à 12h30 au collège Jacques Prévert. Il s'inscrit dans le parcours avenir des élèves des deux collèges de Saint-Orens, René Cassin et Jacques Prévert.**

Des centres de formation (Ets, CFA...) seront présents, ainsi que des professionnels et des anciens élèves qui viendront présenter leur métier ou leur formation.

Ces moments d'échange sont essentiels pour aider les collégiens à définir leur projet professionnel et les accompagner dans leur orientation. ■



# En décembre, les services de la Petite Enfance ont organisé plusieurs moments doux et joyeux dans la plus pure tradition de la magie de Noël...



Les enfants ont produit de nombreuses décorations de Noël fièrement exposées à la Maison Petite Enfance.



Le multi accueil a proposé un spectacle du théâtre du Chamboulé associant danse et lecture dans les locaux de la Maison Petite enfance.



Le service d'Accueil Familial et le Relais Petite Enfance ont proposé un spectacle de marionnettes en papier mâché de la Compagnie Filigrane.



L'Accueil Familial a organisé un goûter de Noël pour les enfants et leurs assistantes maternelles.





**Josiane LASSUS-PIGAT**

Adjointe à l'Education,  
l'Enfance, la Petite Enfance, les Affaires  
scolaires et au Marché de plein vent

# Le 19 novembre, c'était la journée nationale des assistantes maternelles !

**C**haque année, le 19 novembre donne le coup d'envoi des départs en formation pour les assistantes maternelles. À l'occasion de cette journée, le Relais Petite Enfance (anciennement RAM) les a réunies et leur a proposé de créer un Kamishibai : une histoire racontée dans un petit théâtre en bois. Le but ? Renforcer l'éveil et l'intérêt pour les livres et la lecture pour le jeune enfant par l'intermédiaire de l'adulte qui raconte.

## Zoom sur les formations 2022

- 9 assistants maternels de la commune ont choisi de suivre une formation de 21 heures sur le portage physiologique. Au programme : ils vont apprendre à utiliser des outils comme l'écharpe de portage afin de proposer un environnement sécurisé à l'enfant accueilli, tout en respectant la triade parent-enfant-professionnelle.
- 30 assistantes-maternelles suivront un recyclage des gestes de premiers secours.

## Zoom sur les projets 2022

- Le Relais Petite Enfance propose au sein de ses locaux des temps d'analyse des pratiques permettant aux assistantes maternelles de s'interroger sur leur pratique professionnelle et de verbaliser les difficultés rencontrées.
- Le Relais Petite Enfance organisera durant le printemps 2022 une table ronde autour de la « Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant et ses dix grands principes pour grandir en toute confiance ». Créons ainsi une cohésion et une cohérence entre tous les modes d'accueil du jeune enfant de la commune de Saint-Orens. ■



Atelier kamishibai lors de la journée nationale des assistantes maternelles



## UNE NOUVELLE RÉFÉRENTE SANTÉ À LA MAISON PETITE ENFANCE

**Marielle BEFFEYTE, infirmière puéricultrice, a rejoint l'équipe de la Maison Petite Enfance depuis le 15 novembre 2021.**

Ses missions ?

- Participer à l'éveil et au bon développement des enfants
- Assurer le suivi médical des enfants en collaboration avec le pédiatre des structures de la Maison Petite Enfance
- Accompagner les professionnels en matière de santé et de prévention
- Soutenir les familles dans leur parentalité.

Nous lui souhaitons la bienvenue ! ■

# Réunion rentrée scolaire : mercredi 16 mars à 19h

Le jour de la  
rentrée scolaire à  
l'école maternelle  
Henri Puis

**A**fin d'accueillir au mieux les nouvelles familles, la mairie, en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'Amicale Laïque, vous invite à une réunion d'information et d'échange sur la rentrée en maternelle le mercredi 16 mars 2022 à 19h, Salle Jean DIEUZAIDE (place de la Fraternité, entrée rue des Mûriers). Cette rencontre permet aux parents d'apprécier au mieux le nouvel

environnement de leur enfant, et d'échanger avec les acteurs éducatifs afin d'appréhender la rentrée en douceur. ■

*En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et du protocole en vigueur au moment de la réunion, elle sera susceptible d'être reportée ou faite en digital.*

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2022-2023

**Le Guichet Famille organise les inscriptions scolaires sur rendez-vous du lundi 21 mars 2022 au vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du service Guichet Famille à partir du 14 février 2022.**

### Qui est concerné par les inscriptions scolaires ?

- tous les enfants **nés en 2019** ;
- les enfants qui **entrent au CP** ;
- les **nouveaux arrivants**.

Vous serez accueillis sur rendez-vous au rez-de-chaussée du Centre Technique Municipal, 10 rue du Négoce, du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**, ainsi que le **samedi 26 mars 2022** en appelant au **05 61 14 88 72**.

### 1<sup>re</sup> étape : le dossier d'inscription

Pour obtenir le dossier d'inscription, appelé Dossier Unique Famille, vous avez deux possibilités :

- le **télécharger** sur le site de la Ville, rubrique Éducation / Guichet famille / Inscriptions 2022-2023 ;
- venir le **retirer** au service Guichet Famille.

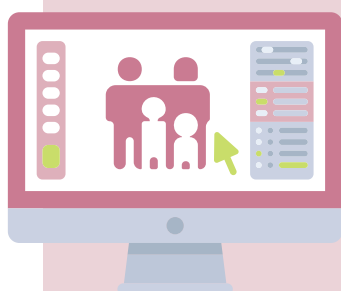
### Les dossiers seront disponibles à partir du 14 février 2022.

Ce dossier est à remplir et à rapporter au Guichet Famille le jour du rendez-vous accompagné des documents originaux suivants :

- Carte d'identité du représentant légal
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé
- En cas de séparation : jugement ou document officiel attestant de la garde.

### 2<sup>e</sup> étape : le rendez-vous à l'école

Après avoir validé votre dossier d'inscription au Guichet Famille, et uniquement après, vous pourrez prendre rendez-vous avec l'école de votre enfant afin de finaliser son admission, muni des documents listés en page 6 du dossier. ■



### INFO PORTAIL FAMILLE, À QUOI ÇA SERT ?

**Le portail famille vous permet de gérer vos réservations en ligne pour le Temps Périscolaire Méridien (entre 12h et 14h) et le transport scolaire. Vous pouvez également régler vos factures par carte bancaire en ligne.**

**Tout changement dans vos informations familiales (téléphone, mail, adresse, date des vaccins) doit être reporté sur votre compte portail famille.**

**Votre code d'accès vous sera communiqué durant l'été 2022 après en avoir fait la demande au service Guichet Famille.**



# Conseil Municipal des Enfants : la nouvelle équipe élue !



Avant la séance du Conseil Municipal du mardi 7 décembre, Madame le Maire a procédé à l'investiture des 11 nouveaux conseillers du Conseil Municipal des Enfants, qui ont reçu leur écharpe, le kit de l' élu et le beau livre de Saint-Orens.



**François UBEDA**

Délégué à la Jeunesse,  
au Conseil Municipal des Enfants,  
au Conseil Municipal des Jeunes  
et à l'Intergénérationnalité



Les nouveaux élus du CME :  
David-Stefan,  
Avina, Clément,  
Alix, Marian,  
Samuel, Solveig,  
Cassandra, Marvin,  
Marius et Lubin

Cette instance, à l'initiative de François Ubeda Conseiller Délégué à la jeunesse a vu le jour en 2017. « Nous avons à cœur de nommer des représentants de la jeunesse et de fédérer la mobilisation des plus jeunes dans la cité. Nous souhaitons que les jeunes conseillers y découvrent le travail d'un élu et qu'ils aient envie de faire de leur ville le meilleur endroit où vivre en proposant, concevant et mettant en place des projets qui leur res-

semblent » a précisé Madame le Maire.

Bravo à Marian, Alix, Marvin, Marius, élus à l'Élémentaire Henri Puis, Avina, Samuel, David-Stefan à Catala, et Solveig, Cassandra, Clément et Lubin au Corail !

Les enfants ont remercié leurs familles pour leur soutien, les élèves de leurs écoles respectives pour leur confiance, ainsi que Madame le Maire, François Ubeda et l'ensemble du Conseil Municipal

pour l'instauration du Conseil Municipal des Enfants.

Cette nouvelle équipe n'a pas perdu de temps et s'est réunie en novembre et décembre pour préparer sa prise de fonction. De nombreuses idées émergent déjà dans le domaine de la culture et des divertissements, du sport, de l'écologie et du social. ■

## LES RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2022

À la demande du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, les mairies et écoles devaient se prononcer sur le possible changement des rythmes scolaires, à appliquer pour la prochaine rentrée de septembre 2022.

Dans cet objectif, la Ville a procédé en 3 phases :

1. Distribution d'un questionnaire dans tous les cartables des écoliers pour avis des familles ;
2. Consultation des équipes éducatives des 6 conseils d'écoles du premier trimestre de l'année scolaire ;
3. Rencontre pour échanger avec l'ensemble des acteurs de la sphère éducative : directions d'écoles, associations de parents d'élèves, représentants d'institutions telle que l'Académie, l'association Amicale Laïque, Madame le Maire et les élus concernées, la Direction de l'Éducation.

Parallèlement, la Direction de l'Éducation et les élus réfléchissaient, quant à eux, sur les différentes options possibles, selon le résultat de ces différentes consultations, comme le précisaient les textes académiques et ministériels.



Pour information, les familles ont opté à plus de 77 % pour la conservation des rythmes scolaires actuels soit 4 jours et demi. Une mobilisation des parents supérieure à 2018. Parmi les éléments pris en compte : le bien-être de l'enfant et l'organisation de la cellule familiale.

La réunion d'échange avec Madame le Maire, les élus et la direction de l'Éducation est allée dans le sens de cette tendance forte pour la conservation des 4 jours et demi dans les écoles du primaire.

De façon plus globale, ces rythmes scolaires seront à prendre en compte dans le Projet Éducatif De Territoire (PEDT). Le premier semestre de l'année 2022 mobilisera à nouveau les partenaires éducatifs pour l'évaluation et le renouvellement du PEDT. ■



# Les permanences des partenaires du Pôle de Cohésion Sociale

Le Pôle municipal de Cohésion sociale a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'aide aux personnes fragiles pour gérer au mieux leur quotidien, leur logement, le bien vieillir, l'accès à l'emploi et l'aide juridique. Pour répondre au mieux aux besoins des habitants, des partenaires tiennent des permanences dans les différents domaines de l'action sociale.



**Anicet KOUNOUGOUS**  
Adjoint aux Affaires sociales, au Centre Communal d'Action Sociale



## INFORMATION, ORIENTATION JURIDIQUE ET AIDES AUX FAMILLES

### Aide à Domicile aux personnes Handicapés aux Aînés et aux Familles (ADHAF)

L'ADHAF est une coopérative d'aide à domicile et de services à la personne qui intervient sur le Grand Toulouse auprès de personnes âgées ou handicapées.

- Permanences le lundi et le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30 au Pôle de Cohésion Sociale
- Tél : 05 61 73 00 29

### Caisse d'Allocations Familiales 31 (CAF)

Information, conseil, orientation et accompagnement aux familles en lien avec les offres de services de la CAF (naissance, séparation, décès, maladie handicap de l'enfant, vacances enfant, impayés de loyer, logement non décent)

- Sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Tél : 06 18 01 26 88
- Point d'Accès Numérique de la CAF (P.A.N.)

### Le Conciliateur de Justice

Aide à la résolution de conflits entre particuliers, ou entre particuliers et commerçants afin de limiter les recours et les frais d'une procédure juridique.

Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les contentieux avec l'administration, en droit du travail et de la famille.

- Le mercredi des semaines impaires de 13h30 à 17h30
- Prise de RDV à l'accueil du CCAS



## ACCÈS À LA FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

### Association Régionale des Conseillers en Entreprises et Collectivités (ARCEC)

*Première information, conseil gratuit - Adhésion permanente pour le suivi*

Suivi individualisé, personnalisé et adapté aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, et accompagnement au démarrage pour les nouvelles entreprises.

- Sur rendez-vous le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h
- Tél : 05 62 87 90 43

### Le Tremplin

Insertion par l'économie auprès de particuliers (ménage, repassage, jardinage, garde d'enfants de plus de 3 ans, bricolage, manutention...) ou d'entreprises, d'associations, de collectivités (entretien de locaux, jardinage, manutention, standard-accueil...)

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h30
- Du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h
- Tél : 05 61 39 54 58 / 06 74 79 52 56

### La Mission Locale Haute Garonne

Suivi personnalisé par un conseiller référent tout au long du parcours pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, qui rencontrent des difficultés pour entrer dans la vie active et acquérir leur autonomie.

- Le jeudi de 14h à 17h les semaines paires
- Le vendredi de 9h à 12h les semaines impaires
- Tél : 05 61 28 71 30

### Union Cépière Robert Monnier (UCRM)

Accompagnement personnalisé de bénéficiaires du RSA orientés par la Direction de la Coordination et du Développement Social dans la construction d'un parcours de retour vers l'emploi.

- Sur rendez-vous, orienté par le Conseil Départemental (DCDS - 05 34 33 32 31)
- Le mardi de 8h30 à 12h
- Le jeudi de 13h30 à 17h30 les semaines impaires
- Le vendredi de 13h30 à 16h30 les semaines paires



## AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

### Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Information, conseils et accompagnement juridiques, financiers et fiscaux dans les relations propriétaires locataires, en accession à la propriété, sur le droit des contrats, la copropriété, l'urbanisme, la qualité du logement et l'habitat dégradé.

- Sur rendez-vous le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h30
- Tél : 05 61 22 46 22

### Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV)

Conseil et actions de défense des particuliers dans les domaines de la consommation (téléphonie, banque, assurance, énergie...) et du logement (relations locataires / bailleurs, copropriété...)

En cas de litige, une juriste assure la médiation auprès du professionnel.

- Sur rendez-vous le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 17h
- Prise de RDV à l'accueil du CCAS

### Espace info énergie Toulouse métropole - Solagro

Informations et conseils gratuits sur les réductions des consommations d'énergie dans l'habitat.

- Sur rendez-vous le deuxième jeudi du mois de 14h à 17h
- <https://infoenergie-toulousemetropole.fr/prise-de-rendez-vous>

### Prévifrance

Mutuelle communale santé des particuliers. Un expert santé est présent pour informer et conseiller.

- Un vendredi sur deux de 13h30 à 17h30
- Tél : 08 00 09 08 00
- Prise de RDV à l'accueil du CCAS

### Pôle municipal de Cohésion Sociale de Saint-Orens

Place de la Fraternité - 05 61 39 54 05 ■



# La laïcité était à l'honneur à Saint-Orens le 11 décembre

Le samedi 11 décembre 2021, sur invitation d'Anicet KOUNOUGOUS, adjoint aux affaires sociales et vice-président du CCAS, André GERBAULT et Pierre JUSTON, deux spécialistes du sujet, ont animé un moment d'échange passionnant autour de la laïcité.



**A**ndré GERBAULT, 93 ans, ancien instituteur et inspecteur de l'éducation Nationale, auteur du livre « Laïcité, valeur pour une vie », et Pierre JUSTON, universitaire doctorant en droit public, qui termine sa thèse sur la laïcité à Toulouse Capitole, ont abordé la laïcité sous l'angle historique, politique et juridique de 1789 à nos jours.

Ils ont tout d'abord traité la construction du concept de laïcité, puis son évolution de l'après-guerre à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, pour conclure avec la laïcité au 21<sup>e</sup> siècle, comment l'enseigner, ses différentes lois de 2004, 2010 et 2021, et sa mise en application à Saint-Orens.

Ce moment de discussion et d'échange a apporté un éclairage sur les valeurs de la démocratie, de la liberté et de l'égalité, fondements de notre société. ■

*André GERBAULT et Pierre JUSTON ont animé un échange sur la laïcité de 1789 à nos jours le 11 décembre, date anniversaire de la publication de la loi au Journal Officiel en 1905*



«Parce que les vacances, c'est essentiel !»



## Séjour-découverte pour les seniors de Saint-Orens en septembre 2022

**P**our la 4<sup>e</sup> année, grâce au partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, le centre social d'animation « Espace Pour Tous » propose un nouveau séjour de 5 jours en septembre prochain. Au programme : des excursions quotidiennes, des visites de la région, des animations en soirée et de nombreux moments de partage.

Ce programme « Seniors en vacances » permet à des retraités âgés de 60 ans de bénéficier d'un séjour tout compris dans un

cadre de qualité, le tout à un tarif préférentiel grâce à l'aide de l'ANCV, sous condition de ressources.

Envie d'escapade ? Venez voter pour la destination du séjour 2022 lors de la réunion organisée le lundi 7 février 2022 à 14h à l'Espace Pour tous. ■

### Informations et inscriptions :

**Espace Pour Tous - 2 rue des Mûriers - 05 61 39 54 03**



**Georgette PÉRAL**

Déléguée à la Qualité de Vie de nos Seniors, au Maintien à domicile, aux relations avec les EPHAD

**L'équipe municipale est venue remettre des colis gourmands de fin d'année aux résidents des deux maisons de retraite de la commune : Labouilhe et Ramban. Un moment important pour les résidents et pour les membres de l'équipe municipale. ■**

# Espace Pour Tous : envie d'apprendre à coudre facilement !



**Marie-France TABURIAU**  
Déléguée à l'Espace Pour Tous

L'Espace Pour Tous vous ouvre ses portes un samedi par mois (hors vacances scolaires) pour vous accompagner dans vos projets de couture.

**R**ejoignez Nathalie et Laurence pour des ateliers de 3 heures accessibles à tous. Novice ou expert en la matière, chacun trouvera sa place. Vous pouvez venir avec vos propres projets ou vous laisser guider par les propositions des animatrices, notamment autour du thème zéro déchet. Fabrication de sacs à vrac, lingettes lavables, sacs de plage, d'objets ou jouets pour bébé : les idées ne manquent pas !

L'Espace Pour Tous met à disposition des machines à coudre, des fils et des patrons. Vous avez seulement à apporter votre tissu et/ou accessoire à confectionner. Vous pouvez aussi apprendre à vous familiariser avec votre propre machine. ■

**Prochain atelier : 12 février**  
**Renseignements : Espace Pour tous**  
**2 rue des Mûriers - 05 61 39 54 03**  
**espacepourtous@**  
**mairie-saint-orens.fr**



## NOUVEAU ! DES ANIMATIONS À LA SALLE AGRANAT

L'Espace Pour Tous se déplace une fois par mois à la salle de quartier 20 rue de Nazan et vient à la rencontre des habitants. En fonction des idées et propositions de chacun, diverses animations et nombreux moments de partage seront proposés. Chacun pourra y trouver sa place : enfants, parents, jeunes, seniors...

Pour construire cette nouvelle aventure, nous vous attendons autour d'une animation « jeux pour tous » les :

- mardi 18 janvier 2022 de 14h à 16h30
- mardi 22 février 2022 de 14h à 16h30. ■

**Renseignements : Espace Pour tous - 2 rue des Mûriers - 05 61 39 54 03 - [espacepourtous@mairie-saint-orens.fr](mailto:espacepourtous@mairie-saint-orens.fr)**



## LA RÉCRÉ DES FAMILLES

L'Espace Pour Tous propose les **ateliers des p'tits débrouillards**, moments d'échanges privilégiés en famille, tous les mercredis après-midi et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 14h30 à 16h30.

Accompagnés de leurs parents ou grands-parents, les enfants de plus de 4 ans se retrouvent autour d'activités ludiques telles que la cuisine, les jeux de société, les loisirs créatifs, des sorties culturelles...

Le programme des animations est disponible sur le site de la ville.

**Inscriptions et informations :**  
**Espace Pour Tous - 2 rue des Mûriers**  
**05 61 39 54 03**  
**[espacepourtous@mairie-saint-orens.fr](mailto:espacepourtous@mairie-saint-orens.fr)** ■

# Une masterclass en gymnastique rythmique de niveau olympique à la MAM

Les 4 et 5 décembre, plus de 100 gymnastes ont participé à la MasterClass organisée par les clubs de Saint-Orens (GRSO) et d'Antony (Ile de France), et animée par Varvara Filiou, gymnaste internationale grecque ayant participé aux JO de 2016 à Rio de Janeiro.

Cet évènement inédit dans le Sud pour un club Ufolep a permis aux gymnastes venues de toute la France, dont plus de la moitié étaient de Saint-Orens, de profiter du savoir d'une gymnaste d'envergure internationale. Varvara Filiou leur a enseigné son savoir et ses compétences, avec tout d'abord un échauffement poussé, suivi d'un travail approfondi sur les difficultés (sauts, pivots, souplesses et ondes, équilibres), puis de nouvelles techniques aux cinq engins (cerceau, corde, massue, ruban et ballon).

Les gymnastes ont travaillé pendant quatre sessions de trois heures dans la Maison



des Activités Multidisciplinaires (MAM) que la mairie de Saint-Orens avait généreusement mise à disposition pour l'évènement.

Elles ont également rencontré une créatrice de justaucorps, SL Création, venue spécialement pour le week-end, et assisté à des représentations de gymnastes évoluant dans d'autres clubs.

luant dans d'autres clubs.

Madame Dominique Faure, maire, et André Puis, délégué aux sports, sont venus regarder les performances des participantes et saluer les bénévoles, heureux d'avoir pu organiser un tel évènement qui a fait briller les yeux des gymnastes, des plus petites aux plus grandes ! ■

## RUGBY QUAD : LE CHAMPIONNAT DE NATIONALE 1 A DÉBUTÉ À SAINT-ORENS !



La ville de Saint-Orens a accueilli un magnifique week-end handi-rugby les 18 et 19 décembre à la Maison des Activités Multidisciplinaires (MAM) avec le lancement du Championnat de nationale 1 de quad rugby. L'équipe du Stade Toulousain Rugby Handicap a gagné tous ses matchs de quad rugby, notamment contre Paris au cours d'un match décisif.

À l'issue de la compétition, les sportifs ont tous salué le confort avec lequel ils ont pu évoluer dans la structure sportive de haut niveau qu'est la MAM. David Renvazé, délégué à l'accompagnement et la valorisation du handicap, au handisport et sports adaptés s'est dit très heureux « d'avoir pu à travers ma délégation d'élite à Saint-Orens accueillir cette compétition, une belle collaboration avec le Stade Toulousain Handisport, le début d'une belle aventure ! ».

La Maison des Activités Multidisciplinaires (MAM), installation remarquable et remarquée pour le sport adapté, attire les grandes compétitions d'envergure internationale : tournoi européen de rugby fauteuil en mai et coupe du monde de judo en octobre.

L'inclusion par le sport est une priorité pour l'équipe municipale. La signature d'une convention avec le Stade Toulousain Rugby Handicap, par laquelle le STRH va faire de la sensibilisation aux sports adaptés auprès des élèves saint-orennais, fait émerger les idées : une semaine Olympique et Paralympique se prépare en février 2022 avec l'implication des écoles, collèges et lycée de la ville. ■



**André PUIS**  
Délégué aux Sports



# Paul Ribérac, médaillé d'argent de roller hockey en coupe d'Europe

**Paul Ribérac a fêté ses 17 ans en septembre 2021 avec une médaille d'argent en poche.**

Paul a fait ses débuts au RSSO, le club de roller skating de Saint-Orens où il a rapidement intégré la section Hockey des « Karibous ». En 2017, pour pouvoir jouer en équipe Nationale 1, il a quitté Saint-Orens pour le club des Hocklines à Tournefeuille. Fin 2019, lui et son frère jumeau Geoffroy étaient sélectionnés en équipe de France.

Le mondial a malheureusement été annulé à cause de la situation sanitaire, mais l'équipe de France est partie à Zurich fin juillet 2021 disputer la coupe d'Europe : la France s'est classée 2<sup>e</sup>. Seul Paul est médaillé car son frère Geoffroy s'était blessé à l'épaule.

Paul Ribérac remercie le club de Saint-Orens, Colin Guibert, l'entraîneur de la section hockey, et le club de Tournefeuille, sans qui il n'aurait pas pu révéler tout son potentiel. ■



*Julian Caraman, et son partenaire Jean Mirande, médaillés d'argent au championnat de France Jeunes de badminton*

## Julian Caraman, vice-champion de France de badminton

**Julian Caraman, joueur identifié Avenir la saison dernière, a su gravir les marches du podium : il a ramené une médaille d'argent des championnats de France Jeunes à Mulhouse.**

Julian s'entraîne au club Saint-Orens Badminton, plus connus sous l'abréviation SoBad, depuis plus de 5 ans. Champion régional en octobre avec son partenaire Jean Mirande, ils sont passés par les qualifications avant de rentrer dans le tableau principal des Championnats de France. Et là, ils ont créé la sensation tour après tour en éliminant plusieurs têtes de séries jusqu'à arriver en finale ! Et ils ont été tout proches du graal avec une finale disputée 12-21 21-19 15-21 ! ■



*Paul Ribérac, médaillé d'argent de roller hockey en coupe d'Europe*

# En janvier, Esquisse à volonté !



**David ANDRIEU**  
Délégué à la Culture et au Patrimoine



L'Avare



Le Songe

Le traditionnel Mois Molière et Shakespeare présenté par la Compagnie de l'Esquisse à Altigone revient en 2022 pour quatre soirées de rire et d'aventure ! Retrouvez d'abord « **Les Fourberies de Scapin** » samedi 8 janvier, puis « **L'Avare** » samedi 15, « **le Malade Imaginaire** » samedi 22 et « **le Songe** » samedi 29, le tout à 20h30.

2022 est une année particulière puisqu'elle marque les 400 ans de la naissance de Jean-Baptiste POQUELIN, alias Molière. Raison de plus pour rendre hommage au grand dramaturge français et (re)découvrir ses grands classiques !

Ces spectacles sont également proposés en séances scolaires durant tout le mois de janvier. Au total, c'est 30 représentations en un mois seulement ! Un mois intense pour la Compagnie de l'Esquisse, compagnie résidente d'Altigone, habitée de cet exercice qu'elle réalise depuis plus de 20 ans !

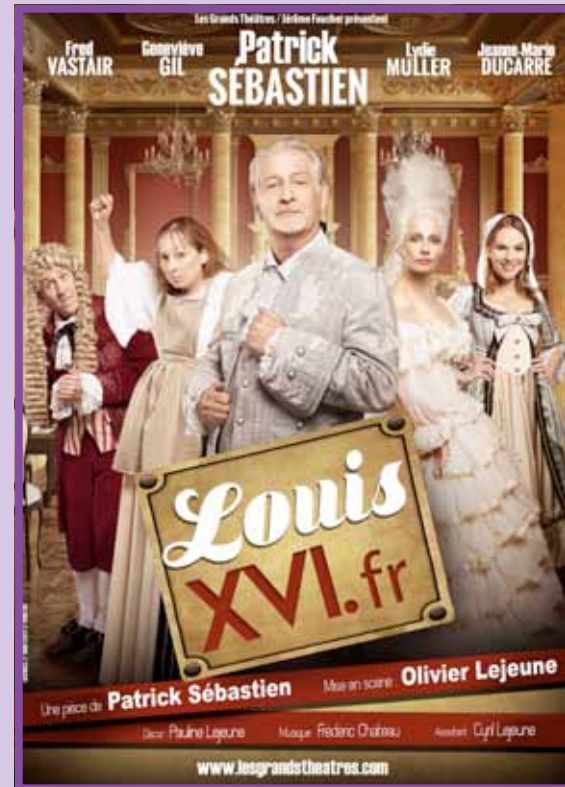
**Tarif plein : 19 € / Tarif réduit : 15 € / Tarif enfant : 9 €**



Le Malade Imaginaire



Les Fourberies de Scapin



## PATRICK SÉBASTIEN EST ROI DANS LOUIS XVI.FR

Quatorze juillet 1789, au palais de Versailles. Pour débiter la journée, un cocktail explosif ! Une reine féministe qui veut divorcer, une servante érudite, un conseiller lèche-bottes, une égérie des Sans-culottes marseillaise et fantasque... Et bien sûr le Roi, dépassé par les événements.

À tout cela, ajoutez quelques gouttes contemporaines entre gilets jaunes, BFM et les feux de l'amour. Vous obtiendrez une pièce rafraîchissante et complètement déjantée où le rire fuse à chaque réplique. Patrick SÉBASTIEN, illustre présentateur, comédien, humoriste et aux mille autres facettes, est à l'affiche de cette comédie délirante qu'il a lui-même écrite.

**« Louis XVI.fr » de et avec Patrick SÉBASTIEN, vendredi 4 février à 20h30.**  
**Tarif plein : 39 € / Tarif réduit : 35 € / Tarif enfant : 29 €**





# 20<sup>e</sup> Festival du Livre de Jeunesse Occitanie : « Rêver encore »

Pour sa 20<sup>e</sup> édition, le Festival du Livre de Jeunesse Occitanie aspire à plonger dans la profondeur des songes et du merveilleux. Retrouvez les auteurs, les expositions et les spectacles au gymnase du Lycée Pierre-Paul Riquet les 29 et 30 janvier 2022 de 10h à 19h.

**É**vénement régional fréquenté par les familles, le Festival offre cette année une programmation pour rêver le monde. À travers de multiples rendez-vous, les jeunes lecteurs sont invités à s'immerger dans de nombreux imaginaires et en explorer la poésie. Cette édition anniversaire invite le public à la rencontre du livre et de la lecture sous toutes ses formes, et à se nourrir de nouvelles expériences artistiques et culturelles. Au programme du week-end, des ateliers d'illustrations, des débats, des lectures et spectacles ainsi que des dédicaces durant tout le week-end.

À chaque édition, à partir d'une thématique, le Festival met en lumière un éditeur jeunesse francophone et des auteurs et illustrateurs. Cette année, le choix s'est porté sur l'éditeur « HongFei cultures », une maison d'édition indépendante et engagée, qui marque l'attachement du Festival à la pluralité du monde et à la rencontre des singularités.

Cette année encore, la programmation s'équilibre entre auteurs confirmés (Pef, Isabelle Simler, Martin Jarrie, Anne Brouillard, Laurent Corvaisier...) et jeunes auteurs et illustrateurs à découvrir.

À partir du 22 janvier 2022, vous pourrez découvrir de nombreux auteurs et illustrateurs dans une programmation hors-les-murs dans plusieurs communes de l'agglomération toulousaine, à travers des expositions, des lectures, des spectacles, des ateliers d'illustration, des rencontres en librairie... ■

« Rêver encore... »

**29 et 30 janvier de 10h à 19h**

**Gymnase du lycée Pierre-Paul Riquet**

**Tout le programme sur :**

**[www.festival-livre-jeunesse.fr](http://www.festival-livre-jeunesse.fr)**

## LE FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

### À la médiathèque

#### LES OISEAUX CONTEURS

- **Laurent Corvaisier**, exposition du 11 janvier au 19 février  
Laurent Corvaisier dessine tout le temps ! Intéressé par le monde dans lequel il vit, il fait partie de ces artistes qui aiment porter l'art dans la cité. Voyages et rencontres le nourrissent d'images et d'ambiances. L'exposition présente ici une série de peintures gouaches et acryliques sur papier, issues du livre Les oiseaux conteurs qui rassemble les dessins et des contes traditionnels du monde entier.

Retrouvez l'Espace lecture de la **Médiathèque** au Festival du Livre de Jeunesse Occitanie.

#### À NOTER : Remise du Prix des Ados samedi 29 janvier

Animée par les jeunes du Prix Ados en partenariat avec les CDI des collèges René Cassin et Jacques Prévert, et du lycée Pierre-Paul Riquet.



### À la Maison de la Petite enfance

À l'occasion du Festival du Livre de Jeunesse, la Maison de la Petite Enfance ouvrira ses portes au public le samedi 29 janvier de 10h à 12h.

Au programme :

- un spectacle organisé par l'association « Festival livre de jeunesse Occitanie » et la librairie la Renaissance,
- une bibliothèque éphémère,
- des ateliers animés par les professionnelles de la MPE.

**Nombre de personne limité - Inscriptions sur place le matin même à partir de 10h. ■**

## LES CLARINETTISTES DE SAINT-ORENS INVITENT LEURS AMIS

Afin de créer une émulation et un moment de travail, de musique et de partage, Karina COBO-DORADO, Jacques ANDRIEU, ainsi que leurs amis David MINETTI, professeur à l'IsdaT, et Elsa CENTURELLI, professeur au conservatoire de Toulouse, ont imaginé un week-end de stage axé sur la clarinette en musique d'ensemble, avec quelques masterclass et deux moments de concerts : le premier le 12 février en début de soirée avec les élèves confirmés de l'IsdaT, le second le 13 février en fin d'après-midi avec tous les clarinettistes participant au stage. Les écoles de musique de Quint-Fonsegrive, Escalquens, Labège, Gagnague, Colomiers, l'IsdaT (Institut Supérieur des Arts de Toulouse) et le Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse sont également invités. 40 à 50 clarinettistes devraient se côtoyer pendant ces deux jours (sous réserve des contraintes qui seront en vigueur).

**Récital du 12/02 à 20h - Espace Lauragais**

**Concert du 13/02 à 15h - Altigone**



# MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Infos au 05 61 39 27 39 ou [mediatheque@mairie-saint-orens.fr](mailto:mediatheque@mairie-saint-orens.fr)



## JANVIER

Dans le cadre de la « **Nuit de la Lecture 2022** », manifestation nationale, la Médiathèque vous donne rendez-vous le **samedi 22 janvier**

**17h -17h30 : « Au cœur des histoires », lectures pour les enfants de 18 mois à 9 ans par Anne-Sophie et Claire**

Ouvrez grand vos yeux, vos oreilles et laissez-vous emporter dans ce petit voyage où se mêlent réel et imaginaire...



**19h : « L'Occitanie pour les nuls » par Florant Mercadier**

Saviez-vous que les Troubadours ont inventé le Rap ? Que l'auteur du Se Canta était fou ? Ou que les chiens parlent l'occitan ? Et surtout saviez-vous que tout ce qui précède est vrai !? Avec son humour, sa musique (et une bonne dose de mauvaise foi), Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. Mais promis, juré !

Tout est authentique !

Tout public à partir de 7 ans – Durée : 1h

Entrée libre dans la limite des places disponibles



## FÉVRIER

La Médiathèque propose en partenariat avec l'association Philorens : **Rencontre de trois cultures, à l'époque de « Al Andalus »**. Conférence d'Hassan Aslafy, le jeudi 17 février à 19h

L'histoire de l'Espagne médiévale, connue sous la dénomination de « Al Andalus », a été le théâtre, de 711 à 1492,

d'une rencontre unique, aussi riche que conflictuelle entre islam, judaïsme et christianisme. Littérature, philosophie, architecture ont trouvé dans ce vivier de cultures plurielles des expressions uniques qui ont irrigué l'Europe.

**Hassan Aslafy**, sociologue de formation, nous propose de mieux comprendre l'histoire de cette période en mettant au jour ses ombres et ses lumières, afin de mieux identifier les enjeux interculturels qui se posent à la France et à l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

## ATELIER PHILORENS

**Mercredi 23 février de 11h à 12h**

**Un brin de philosophie pour les enfants de 8 à 10 ans**

Depuis plusieurs années, Philorens anime des ateliers philo/enfants dans le cadre des CLAE d'Henri Puis et du Corail et forte de cette expérience enrichissante, souhaite en faire bénéficier les petits lecteurs de Saint-Orens désireux d'apprendre à penser, prendre la parole en toute liberté, s'écouter, échanger.

Entrée libre, sur inscription, nombre de places limité  
Renseignements et inscriptions à la Médiathèque de Saint-Orens

## LES PETITES HISTOIRES DU MERCREDI

**Pour les enfants de 18 mois à 4 ans à 10h30**

**Claire raconte...**

Mercredi 19/01 et 16/02

**Les lectrices de Lire et Faire lire racontent...**

Mercredi 2/02

Entrée libre, sur inscription, nombre de places limité

## VACANCES DE FÉVRIER

**Pendant les vacances, la Médiathèque reste ouverte aux heures habituelles et vous propose :**

**Mercredi 23 février de 11h à 12h**

Atelier philo enfant avec l'association Philorens

**Mercredi 2 mars à 10h30**

Les lectrices de Lire et Faire lire racontent...  
Pour les enfants de 18 mois à 4 ans

**Jeudi 3 mars à xx h**

**« Drôles d'oiseaux », spectacle de Pierre et Vincent**

Un spectacle dynamique et revigorant, où la poésie est à l'honneur et s'apprend sur le bout du cœur en un tour de chant !

Pour les enfants de 3 à 8 ans  
Entrée libre, sur inscription, nombre de places limité





1996 - Gérard Fernandez, 53 ans, 1,65 m  
partage l'aventure olympique d'Atlanta (1996)  
avec David Douillet, 27 ans, 1,96 m

# Gérard Fernandez, un parcours d'exception entre sport de haut niveau et nature

La Ville de Saint-Orens a la chance de compter parmi ses habitants un champion du monde de tir sportif multi médaillé. Pourtant, à l'inverse des champions qu'il côtoie, Gérard Fernandez n'est pas tombé dedans quand il était petit : sa carrière de sportif de haut niveau a commencé à 46 ans ! Mais quelle carrière ! Le Mem'Orens est heureux de vous présenter cet homme au parcours hors normes, inspirant, éclectique et si humble.

**G**érard Fernandez est né à Perpignan en 1943 de parents immigrés espagnols. Sa mère arrivée en France à 3 ans rencontre son mari dans les camps de Barcarès, où elle apporte des repas aux immigrés réfugiés. La famille s'installe à Toulouse en 1956 quartier Valade, puis Gérard étudie au lycée Déodat de Séverac. Entré dans la vie active, marié, il construit à Saint-Orens où il emménage fin 1970.

Sur le plan professionnel, il commence par travailler dans les stations de pompage, puis entre à Spie Trindel où les chantiers l'éloignent trop souvent de sa famille. Lassé de ne voir sa femme et ses enfants que tous les trois mois, il intègre le service entretien d'Heudebert, où il restera jusqu'à son licenciement en 1989. Pendant sa période de recherche d'emploi, ce passionné de sport, qui s'était déjà adonné au judo et au tir à l'arc, décide de s'investir pleinement

dans le tir sportif qu'il pratique jusque-là en dilettante. Trois ans plus tard, il est champion du monde à Mexico.

## Une ascension sportive fulgurante

Doué de facultés cognitives et physiologiques hors normes, Gérard Fernandez s'est lancé dans son entraînement avec le sérieux et la rigueur qu'il applique dans tous les domaines de sa vie. Plutôt du genre hyperactif, il découvre avec le tir qu'il est capable de puiser en lui une capacité de concentration et de maîtrise de soi qu'il ne soupçonnait pas. « *J'aime le tir pour ce qu'il apporte de concentration, de travail mental, explique-t-il. Il faut arriver à maîtriser le physique par le mental. Tout compte : le placement des pieds, du corps, le contrôle de la respiration, la montée du bras, la connexion entre l'œil et le doigt qui appuie sur la gâchette* ».



Avec Gustave PLANTADE en 1996 pour la remise des trophées sportifs de la ville de Saint-Orens

Il devient un pilier de l'équipe de France de tir sportif dans les années 1990.

Son palmarès est impressionnant : 4 titres de champion de France, 2 titres de champion du monde (équipe et individuel) en 1992 à Mexico, 2<sup>e</sup> à 10m à la Coupe du monde de Suhl en 1996 et au championnat de France à 10m en 1998, présélectionné pour les JO de Barcelone (1992) et d'Atlanta (1996), la liste est longue.

Ses résultats et sa technique de préparation en font un moniteur hors-pair. Il devient entraîneur au CREPS de Toulouse et entraîneur national de l'équipe féminine pour les JO d'Athènes (2004).

## Grand protecteur des hirondelles

Gérard Fernandez et son épouse sont des amoureux de la nature, notamment des hirondelles qui viennent nicher sous leur toiture depuis la construction de leur maison en 1970. « *Quand on nous a posé le câble pour le téléphone, j'ai fait dévier l'installation pour contourner les nids !* », nous raconte-t-il.

Leur jardin compte 2 nids naturels et 6 artificiels, mais aussi des pies, des merles des écrevilles et toutes sortes d'oisillons. Ils se souviennent de l'époque où des guirlandes d'hirondelles s'amassaient sur les fils électriques et de téléphone devant chez eux, puis le lendemain, plus rien, elles étaient parties vers l'Afrique. ■



Champion du monde par équipe et en individuel à Mexico en 1992

# Toulouse Métropole s'engage pour l'agriculture et l'alimentation



Avec 11 000 ha de terres agricoles (1/4 de sa surface), le territoire de la métropole toulousaine compte près de 350 fermes, qui sont de moins en moins nombreuses du fait de la pression foncière et du départ en retraite non remplacé d'un agriculteur sur deux. Afin de maintenir et développer une agriculture de proximité permettant un accès pour tous à une alimentation saine et durable, Toulouse Métropole s'est engagée dans un Projet Agricole et Alimentaire.

À Blagnac, pas moins de huit exploitants travaillent à la ferme des Quinze Sols.

Cette démarche permet d'accompagner et de coordonner les actions entreprises par les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, Région, communes, Chambre de l'agriculture, Marché d'Intérêt National (MIN) et associations.

Les communes contribuent à cette transition, que ce soit dans le cadre de la restauration collective (moins de gaspillage et plus de produits locaux durables dans les cantines) ou des projets agricoles qu'elles peuvent impulser.

Ainsi, Toulouse Métropole accompagne notamment **Blagnac** pour redynamiser le maraîchage sur les Quinze Sols, **Quint-Fonsegrives** - qui a installé un maraîcher bio à la ferme de Salsas - ou **Toulouse**, sur

le secteur maraîcher des Trois-Cocus et la régie agricole de Candie, qui produit du vin et des céréales bio sur 220 ha. Une quinzaine de communes sur les 37 que compte la métropole souhaitent s'investir dans ce type de projet, visant à favoriser de nouvelles productions locales. Toulouse Métropole les accompagne pour concrétiser ces projets, au bénéfice du territoire métropolitain et du Bien-manger pour tous.

Inscrire ces projets dans le cadre du Projet Agricole et Alimentaire de Toulouse Métropole, c'est aussi les connecter aux filières locales, aux marchés, aux commerçants, artisans et restaurateurs, notamment avec le MIN. Par ailleurs, divers partenariats (avec le Pays Portes de Gascogne, le Comminges et Tarbes

Lourdes Pyrénées, etc) permettent de compléter les productions des terres de la métropole par celles des territoires agricoles voisins.

Des actions de sensibilisation à l'alimentation durable sont également proposées en restauration collective ou à destination du grand public. Le Défi Familles à Alimentation Positive a ainsi été relevé par 51 foyers en 2019-2020 sur la métropole : ils ont réussi à augmenter la part de produits bio et locaux, sans augmenter leur budget !

**Pour plus d'information :**  
<https://www.toulouse-metropole.fr/missions/developpement-durable/agriculture-et-alimentation>.

# La mairie à votre service

## Hôtel de Ville

**46, avenue de Gameville**

**05 61 39 00 00**

[contact@mairie-saint-orens.fr](mailto:contact@mairie-saint-orens.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Samedi de 8h30 à 12h.

## Affaires Générales

**Mairie annexe - bureaux 4, 6 et 7**

**46 avenue de Gameville**

**05 61 39 54 00 ou 61 39 54 28**

[etatscivil@mairie-saint-orens.fr](mailto:etatscivil@mairie-saint-orens.fr)

## Altigone

**Place Jean Bellières**

**05 61 39 17 39**

Billetterie sur [www.altigone.fr](http://www.altigone.fr)

## Centre communal d'action sociale (CCAS)

**Place de la Fraternité - 2, rue Rosa Parks**

**05 61 39 54 05**

[accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr](mailto:accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. *Prise de RDV recommandée.*

## Direction des Ressources Humaines (DRH)

**Hôtel de Ville**

**05 61 39 00 00**

[contact@mairie-saint-orens.fr](mailto:contact@mairie-saint-orens.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Candidatures par voie postale : Hôtel de Ville - 46, avenue de Gameville - 31650 Saint-Orens de Gameville ou par mail : [contact@mairie-saint-orens.fr](mailto:contact@mairie-saint-orens.fr)

## Environnement, biodiversité et risques majeurs

**CTM - bureau 7 - 10 rue du Négoce**

**05 61 39 54 01**

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf les vendredis des semaines paires : 8h - 12h30).

## Espace Pour Tous

**2 rue des Mûriers**

**05 61 39 54 03**

[espacepourtous@mairie-saint-orens.fr](mailto:espacepourtous@mairie-saint-orens.fr)

## Guichet Famille

**CTM - 10 rue du Négoce**

**05 61 14 88 72**

[guichet-famille@mairie-saint-orens.fr](mailto:guichet-famille@mairie-saint-orens.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

## Maison Petite Enfance

**Rue du Centre**

**05 61 39 54 25**

La Maison Petite Enfance est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h (secrétariat de 8h à 18h)

## Médiathèque municipale

**Espace culturel Altigone**

**05 61 39 27 39**

[mediatheque@mairie-saint-orens.fr](mailto:mediatheque@mairie-saint-orens.fr)

## Service emploi

**2 rue des Mûriers - bât. A**

**05 61 39 54 02**

[emploi@mairie-saint-orens.fr](mailto:emploi@mairie-saint-orens.fr)

## Urbanisme Réglementaire

**CTM - 10 rue du Négoce**

**05 61 14 88 44**

[urba@mairie-saint-orens.fr](mailto:urba@mairie-saint-orens.fr)

Ouvert tous les matins de 8h30 à 12h30

*Pour obtenir des renseignements, prendre RDV par téléphone ou mail. Le dépôt de documents se fait tous les matins au CTM.*



## Alerte SMS : soyez informés

**La municipalité propose un système d'alerte et d'information par SMS.**

**L'inscription est basée sur une démarche volontaire.**

*Formulaire disponible sur le site Internet de la mairie [www.ville-saint-orens.fr](http://www.ville-saint-orens.fr).*



MEM'ORENS  
ÉVÉNEMENTS

# JANVIER /MARS 2022

## JANVIER

### ATELIER PHILORENS

Sam. 15/01 de  
10h15 à 12h30  
Médiathèque - Altigone

### LOTO

Secours Populaire  
Dim. 16/01 après-midi  
Espace Lauragais

### NUIT DE LA LECTURE

Sam. 22/02 à partir de 17h  
17h - 17h30 : Au cœur des  
histoires (18 mois - 9 ans)  
19h « L'Occitanie pour les  
nuls » par Florant Mercadier  
Médiathèque - Altigone

### CONFÉRENCE

« Contact direct avec  
les requins de Polynésie  
et d'Indonésie »  
Présentée par Jean Mangin,  
à l'invitation de l'ALCA  
Jeu. 27/01 à 14h30  
Espace Marcaissonne

### FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE

Sam. 29/01 & Dim. 30/01  
Gymnase Riquet

### LOTO

ADIM'S  
30/01 à 15h  
Espace Lauragais

## FÉVRIER

### COLLECTE DE SANG

Etablissement Français  
du Sang  
Merc. 2/02 de 14h à 19h  
Espace Marcaissonne

### ATELIER PHILORENS

Sam. 5/02 de  
10h15 à 12h30  
Médiathèque - Altigone

### LOTO

Club des Aînés  
Dim. 6/02 à 15h  
Espace Lauragais

### CONCERTS DE CLARINETTES

Ecole de Musique  
12/02 à 20h  
Espace Lauragais  
13/02 à 15h  
Altigone

### ATELIER PHILORENS

Jeu. 17/02 à 19h  
Rencontre de trois cultures,  
à l'époque de « Al Andaluz »  
Médiathèque - Altigone

### LOTO

St Orens Football Club  
Sam. 19/02 à 20h  
Espace Lauragais

### LOTO

ADIM'S  
Dim. 20/02 à 15h  
Espace Lauragais

### ATELIER PHILORENS (ENFANTS)

Un brin de philosophie pour  
les enfants de 8 à 10 ans  
Merc. 23/02 de 11h à 12h  
Médiathèque - Altigone

### SALON DU BIEN-ÊTRE

Association Formation  
Violette  
Sam. 26/02 & Dim. 27/02  
Espace Lauragais

## MARS

### « DRÔLES D'OISEAUX »

Spectacle pour les enfants  
de 3 à 8 ans  
Jeu. 3/03 à xx h  
Médiathèque - Altigone

### LOTO

École de rugby  
Sam. 5/03 en soirée  
Espace Lauragais

### LOTO DES AÎNÉS

Dim. 6/03 à 15h  
Espace Lauragais

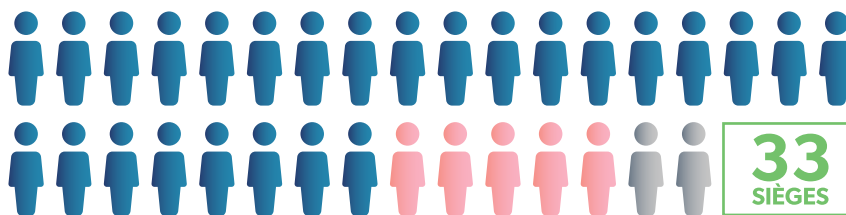


## LES PETITS NOUVEAUX

Prénom/Nom	Date de naissance
Aaron AMAR MAMMERI	18/09/2021
Axelle CHIROT COUSINOU	15/10/2021
Basile GAUTHIER	16/10/2021
Noah ROQUES	18/10/2021
Hassan HEJAZI	19/10/2021
Noé BOURCY	19/10/2021
Ubay JEANNERET	19/10/2021
Lou CHAMBON	19/10/2021
Iris LABORDE	20/10/2021
Balthazar DHENNIN	21/10/2021
Saniya GRETTE	23/10/2021
Mathis ÉNARD	30/10/2021
Yoani PUGLIESE	07/11/2021
Axel KAMGAING	09/11/2021
Leo COMBES HERRERA RODRIGUEZ	11/11/2021
Sasha CARBONEILL	15/11/2021
Noham RADOINI	16/11/2021
Milo LACOMBE	18/11/2021
Amaya FAIX	23/11/2021
Jules MORO	24/11/2021
Antoine BARRET	26/11/2021
Amélia MAMOUNI	28/11/2021
Isaac HOHNER	30/11/2021

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

Prénom/Nom	Date de décès
Monique MARC	14/10/2021
Françoise LEVILLAIN épouse NOLOT	27/10/2021
Jeannine CABROL épouse DEFLANDRE	29/10/2021
Giles FERRADOU	29/10/2021
Eugénie GARCIA	30/10/2021
François MONIER	03/11/2021
Nelly ALLOUCHE épouse DUPRÉ	04/11/2021
André LORMAND	10/11/2021
Danielle PAUFIQUE	13/11/2021
Serge DECHA	13/11/2021
Marisa MARTINETTI	19/11/2021
Paulette HENRY veuve TRICOTTET	21/11/2021
Jeannine DAUVILLAIRE épouse MOURRÉ	04/12/2021



## AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS

La halle de Catala qui fait couler beaucoup d'encre, sera réhabilitée de façon exemplaire tout comme le château de Catala et le pigeonnier, tous 3 d'un intérêt certain sur le plan historique et architectural.

Précédemment ouverte aux 4 vents et peu utilisée, la majorité municipale a proposé de réhabiliter cette halle, en un lieu fermé, ouvert sur le parc avec de grandes baies vitrées et respectueux de l'architecture patrimoniale actuelle. Cette nouvelle salle sera au service de nos associations principalement dédiées à la danse et à la pratique de gym douce mais aussi au service du groupe scolaire de Catala et du centre de loisir pour des activités motrices pour les enfants de l'école quelle que soit la saison. La situation sanitaire et le calendrier ont empêché la mise en place d'une très large concertation aussi importante que nous l'aurions souhaitée mais aujourd'hui, après de multiples réunions publiques, articles de presse, rencontres en mairie avec le Collectif ainsi qu'avec beaucoup de personnes ou de familles intéressées, plus personne n'ignore les termes du projet. Cependant l'opposition a décidé de mener sur ce sujet un combat d'arrière-garde et utilise toutes les occasions pour le dénigrer : enquêtes orientées, polémiques en tout genre sur les réseaux sociaux, manifestations, discours sans fin en Conseils municipaux.

En fait, cette minorité municipale ne se cache pas pour reconnaître qu'elle s'opposera à tout, quoi qu'on lui propose, ne se reconnaît pas dans la terminologie «minorité municipale» (reflet de notre réalité démocratique) mais souhaite se positionner en tant qu'«opposition

municipale». Il ne faut donc pas réfléchir longtemps pour comprendre que ces élus minoritaires ne sont pas en recherche du bien commun et d'amélioration du quotidien des saint-orennais mais restent focalisés sur une critique permanente pour exister. Vous êtes nombreux à nous le dire et à en être agacés comme lors du précédent mandat. Rappelons-nous : «L'Espace Lauragais», la «MAM» qui accueille à résidence 6 associations, déclarée depuis centre de préparation olympique pour plusieurs disciplines, le «Cœur de ville», rien ne trouvait grâce à leurs yeux. Ce qui n'empêcha pas les Saint-Orennais de nous renouveler leur confiance. Les grands projets de ce mandat : réhabilitations du «Château de Catala» et de la «Villa Massot», modernisation «d'Altigone», construction d'un quatrième groupe scolaire, largement explicités lors de la campagne des municipales, sont d'ores et déjà en cours de mise en œuvre. Heureusement car il ne reste que 4 ans et ces projets concourront au développement harmonieux de notre commune au bénéfice de tous les Saint-Orennais. Vous le savez, le bureau de Mme le Maire est ouvert à tous ceux qui souhaitent la rencontrer, tous ceux qui portent des projets et qui veulent contribuer aux réflexions et nous tous les élus de la majorité municipale sommes aussi à votre écoute sur tous les sujets qui vous préoccupent. Nous vous présentons nos vœux de santé avant tout mais aussi de paix et de sérénité. Prenez soin de vous, de vos proches et soyons bienveillants et à l'écoute des préoccupations de ceux qui nous entourent.

## A SAINT-ORENS LE CŒUR DE LA VILLE C'EST VOUS

En ce début d'année, nous tenons à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2022. Nous avons une pensée particulière pour nos soignants, et pour les personnes qui ont souffert directement ou indirectement de la Covid-19.

En novembre dernier nous avons consulté les habitants du quartier Catala, au côté du Collectif de défense de la halle, sur le projet de fermeture et d'extension de la halle de Catala voulu par la majorité municipale. 356 des 499 maisons du quartier (soit 73%) nous ont ouvert leurs portes et 532 personnes ont participé à cette votation citoyenne. Alors que Mme le Maire annonce que ce projet a fait l'objet d'une concertation, 86% des interrogés s'y opposent.

Le 4/12, une 50aine de St Orennais ont d'ailleurs manifesté leur opposition devant la mairie, sans qu'aucun élu de la majorité municipale ne soit venu à leur rencontre....

Lors du Conseil Municipal du 7/12, la majorité nous a reproché de n'avoir consulté que les habitants de Catala et non de tout St Orens... chacun aura donc noté que la majorité municipale n'est pas capable de faire elle-même une véritable concertation et qu'il reviendrait à l'opposition de la faire à sa place !

Nous regrettons que la majorité soit trop orgueilleuse pour prendre en compte l'opposition de la très grande majorité des habitants à ce qui est considéré comme un mauvais projet. Il n'y a eu aucune volonté de consensus, alors qu'il suffisait de suspendre le projet quelques mois afin de réaliser une véritable concertation. Fidèles à nos engagements, nous continuerons à être à vos côtés en cette nouvelle année !

*Le Groupe À Saint Orens, le cœur de la ville c'est vous*

## BIEN VIVRE À SAINT-ORENS

Être conseiller municipal à St-Orens est une expérience singulière. Nous sommes présents dans les différentes commissions sans être associés aux travaux préalable et nous n'avons guère d'informations mis à part des projets ficelés avec de belles présentations, et des décisions prises avant le conseil municipal. Il est difficile de travailler le sujet car les documents nous sont remis après. Nous souhaitons de la transparence et de vrais débats, nous

voulons être associés au travail des commissions. «là où il y a de la volonté il y a un chemin»

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2022. Prenez soin de vous et des autres.

Rachida ARADJ  
Olivier ARTERO

# RÊVER encore

29 et 30 janvier 2022

**SAINT-ORENS  
DE GAMEVILLE**  
et dans les communes de  
**TOULOUSE MÉTROPÔLE**

**20ème**  
Festival  
du **LIVRE**  
de **JEUNESSE**  
Occitanie



**CNL**

**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

**sofia**

la culture avec  
la copie privée

**la saif**

**mgen**

la renaissance

Au cœur de  
votre quotidien

**toulouse  
métropole**

**Saint-Orens  
de Gameville**  
www.ville-saint-orens.fr



**MAIRIE DE  
TOULOUSE**

**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

**UNIVERSITÉ TOULOUSE  
Jean Jaurès**

**INSPE**

**FONDATION  
D'ENTREPRISE**

**amc+**

**tessio**

**bleu  
occitane**